

# Annexe 22

# Le vent dans les pales

**Un nouvel appel d'offres, l'implantation de près de 1 900 éoliennes à l'étude, en chantier ou déjà en service, un potentiel éolien exceptionnel et des retombées économiques qui s'annoncent considérables. Une bonne bouffée d'air frais pour le secteur du génie civil.**

PAR BENOÎT POIRIER

Hydro-Québec Distribution lançait à la fin avril, à l'intention exclusive des communautés autochtones et des groupes communautaires, un appel d'offres pour l'achat de deux nouveaux blocs distincts d'énergie totalisant 500 MW produite à partir du vent. Cette quantité d'électricité correspond à la consommation annuelle moyenne de 80 000 foyers. Elle devra être, pour chacun des deux blocs, livrée selon la séquence suivante : 50 MW à compter de décembre 2012, puis deux fois 100 MW à compter de décembre 2013 et décembre 2014.

Les soumissionnaires retenus devront s'engager à alimenter la société d'État durant une période de 20 ans. La limite pour chacun des projets a été fixée à 25 MW d'énergie, ceci afin de favoriser la participation de petites communautés tout en y maximisant les retombées économiques. Soulignons que l'identité des soumissionnaires en lice sera connue le 19 mai 2010, date fixée pour le dépôt des offres.

« L'annonce des soumissions retenues est prévue, elle, à l'automne 2010 », note Louis-Olivier Batty, attaché de presse pour Hydro-Québec. Quant à la construction des parcs éoliens, il note qu'elle débute habituellement entre 10 et 12 mois avant leur mise en service. Donc, dans ce cas-ci, quelle part entre 2012 et 2014.

## PROJETS AUX QUATRE VENTS

Cet appel d'offres est le troisième à être émis par Hydro-Québec Distribution relativement à la filière éolienne. Il fait suite à deux premiers blocs d'achat de 1 000 MW et de

2 000 MW, pour lesquels des appels de soumissions avaient été lancés respectivement en 2003 et en 2005.

Le premier était exclusivement dédié à la péninsule gaspésienne et à la MRC de Matane. Trois des huit parcs retenus sont actuellement en service, soit les parcs éoliens de Baie-des-Sables, Anse-à-Valleau et Carleton (Cartier Énergie Éolienne). L'aménagement des cinq autres avance bien. Le second appel d'offres, qui s'adressait cette fois à toutes les régions du Québec, a été clôturé en septembre 2007. Au printemps suivant, la société d'État arrêta son choix sur 15 des 66 projets soumis. La livraison des 2 004,5 MW d'énergie éolienne prévue s'échelonna entre 2011 et 2015. L'électricité proviendra de quelque 1 000 éoliennes parsemées dans huit régions.

Hydro-Québec Production avait antérieurement conclu des ententes de gré à gré avec des promoteurs privés pour tirer du vent un total de 470 MW d'énergie. C'est ainsi que sont notamment entrés en production, il y a quelques années, et font maintenant partie du paysage québécois les parcs de Cap-Chat et Matane (Kilowatt Gaspé), de Saint-Ulric (banc d'essai d'Hydro-Québec), de Rivière-au-Renard (Groupement éolien québécois de Rivière-au-Renard) et de Murdochville (Northland Power/3Ci Énergie Éolienne et FPL Energy).

Deux parcs doivent être mis en service cette année, soit à Murdochville (3Ci Énergie Éolienne) et à Les Méchins (Cartier Énergie Éolienne). Les autres parcs sont actuellement soit en construction (Northland Power, à Saint-Ulric et Saint-Léandre), soit à l'étape du processus d'autorisation.

C'est le cas des projets de Cartier Énergie Éolienne (à Mont-Louis, Montagne-Sèche, Gros-Morne phases 1 et 2), du consortium Saint-Laurent Énergies (à Aquanish, et dans diverses municipalités des régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de la Capitale-Nationale), de 3Ci Énergie Éolienne (dans Chaudière-Appalaches), de Venteur, Air Energy TCI (en Gaspésie et en Montérégie), de Kruger Énergie (également en Montérégie), du consortium Boralex et Société en commandite Gaz Métro (dans la région de la Capitale-Nationale) et de B&B VDK Holdings (dans le Bas-Saint-Laurent).

Les projets d'Enerfin Sociedad de Energia SA (dans le Centre-du-Québec) et d'Invenergy Wind Canada ULC (dans Matapédia et le Bas-Saint-Laurent) entreront en pro-

duction en 2011, alors que ceux de Kruger Énergie (dans le Bas-Saint Laurent) sont en réévaluation par le promoteur. Ils pourraient être exploités à compter de 2012.

#### **OBJECTIF DE 4 000 MW**

Avec des investissements totalisant 2,1 milliards de dollars pour les projets retenus lors du premier appel d'offres, et 5,5 milliards dans le cas du second segment de soumissionnaires qui se sont classés, les retombées économiques que généreront tous ces projets s'annoncent copieuses. Particulièrement dans les régions hôtes, où Québec cherche à optimiser les retombées locales — que les intervenants gouvernementaux évaluent actuellement à 1,3 milliard — en termes de création d'emplois et d'investissements manufacturiers.

La puissance installée en Gaspésie et dans la MRC de Matane était de 532 MW au 1<sup>er</sup> avril 2009. L'objectif est d'atteindre, d'ici 2015, pour l'ensemble du territoire québécois, 4 000 MW, ce qui correspond, affirme-t-on, au potentiel existant pouvant être intégré au réseau d'Hydro-Québec. Après quoi, au fil des progrès technologiques, Québec entend poursuivre sur sa lancée, l'énergie éolienne constituant un parfait complément à l'hydroélectricité.

DELSON 43<sup>e</sup> ANNÉE • NO 28 • 10 juillet 2009 • 88 PAGES • 450.635.9146 • [www.lereffet.qc.ca](http://www.lereffet.qc.ca)

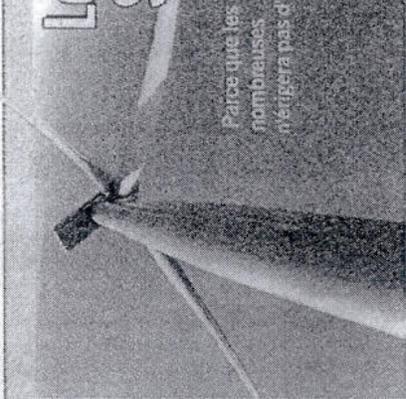
# Le Reflet

Hérités  
de la presse

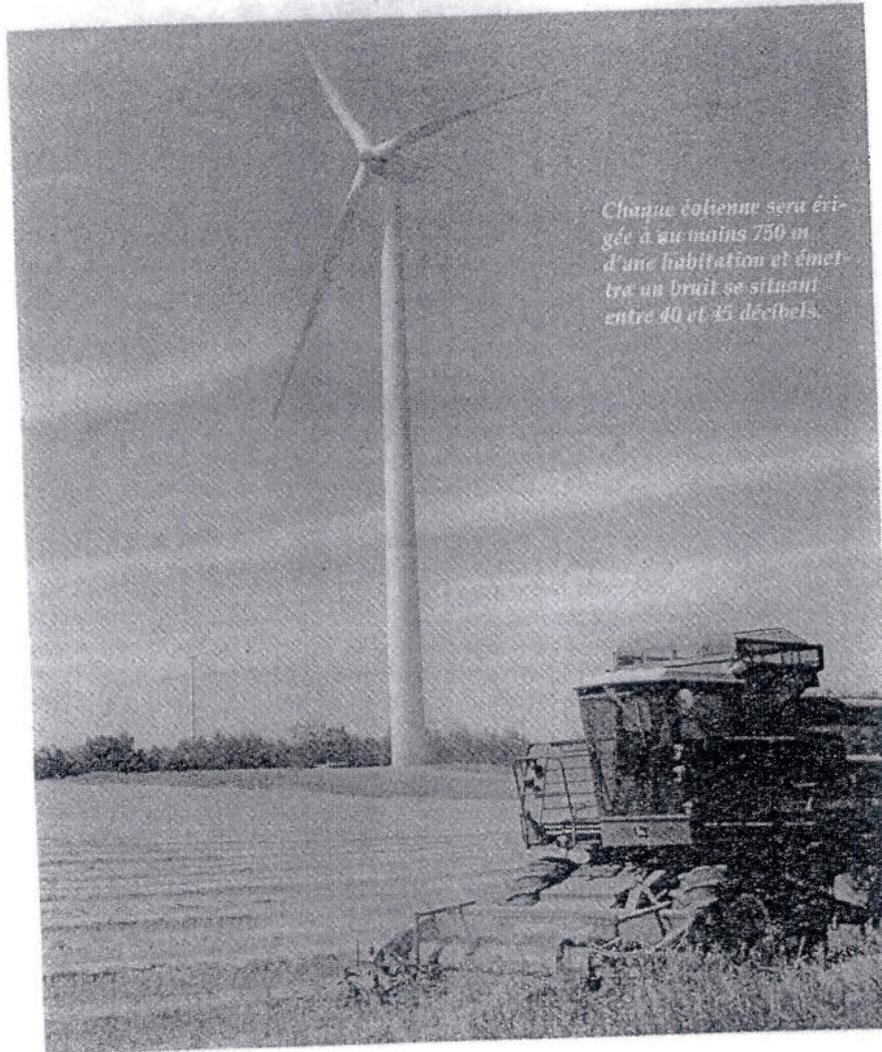
## Le vent tombe à Saint-Mathieu

Parce que les chaînes-souris sont particulièrement nombreuses dans le secteur, Kruger Énergie n'érigera pas d'éolienne dans la municipalité.

A LIRE EN PAGES 4 et 5



Environnement



Chaque éolienne sera érigée à au moins 750 m d'une habitation et émettre un bruit se situant entre 40 et 45 décibels.

# Le projet en chiffres

| Valérie Girard | [valerie.girard@monteregieweb.com](mailto:valerie.girard@monteregieweb.com)

**DELSON** - Le parc éolien qui sera érigé à Saint-Rémi et aux alentours produira suffisamment d'électricité pour alimenter quelque 10 000 résidences.

D'une puissance de 100 MW, il permettra aussi d'éviter des émissions de 120 000 tonnes de CO2 supplémentaires par année. Il s'agit de l'équivalent des émissions annuelles de 30 000 autos.

Le projet coûtera 300 M \$ dont 5 M \$ iront aux municipalités sur 20 ans. L'ensemble des propriétaires terriens impliqués - ils sont au nombre de 90 actuellement - recevront quant à eux des compensations totalisant plus de 600 000 \$ par année.

Une soixantaine d'emplois temporaires et une dizaine d'emplois réguliers seront créés. Aussi, on estime que le projet devrait entraîner des retombées de 20 à 35 M \$ pour les entreprises locales.

La construction du parc éolien doit débuter en mai 2011. Il faudra une aire de travail de 7 500 m<sup>2</sup> par appareil pendant la construction. Cet espace sera réduit à 100 m<sup>2</sup> pendant la phase d'opération qui s'étendra sur 20 ans.

Les éoliennes seront toutes composées d'un mât mesurant 85 m et de trois pales de 41 m de longueur. Chacune sera érigée à au moins 750 m d'une habitation et émettra un bruit se situant entre 40 et 45 décibels, soit un son comparable «au bruit du frigo quand on est dans une autre pièce, confiait récemment le vice-président opérations chez Kruger Énergie, Jean Roy, au Soleil de Châteauguay. Dans bien des cas, seul le bruit du vent va couvrir celui des éoliennes.»

L'impact visuel devrait pour sa part être limité étant donné qu'on se trouve en terrain plat. «Il suffit souvent de la présence d'une maison pour cacher la présence des éoliennes», avait pour sa part mentionné le directeur de projet, Gabriel Durany.

Des simulations visuelles ont été réalisées par la compagnie à partir de différents points de vue dans la région. Celles-ci peuvent être consultées sur le site Web de Kruger Énergie. ■

Le Keltic  
10 juillet 2007  
p. 5

# Le vent tombe

Actualité

## à Saint-Mathieu



*Les éoliennes ne peuvent être  
érigées n'importe où.*

| Valérie Girard | valerie.girard@monteregieweb.com

## DELSON - Kruger Énergie a renoncé à son projet d'implanter des éoliennes dans la municipalité.

La décision de la compagnie n'aurait rien à voir avec le vent de protestation qui a soufflé dans la localité ces derniers mois. Elle serait plutôt liée aux résultats de nombreuses études d'impacts effectuées depuis un an. Celles-ci auraient notamment démontré la trop forte présence de chauves-souris.

«Le gouvernement nous prescrit d'en faire l'inventaire, explique le vice-président principal et chef de l'exploitation chez Kruger Énergie, Jacques Gauthier. Si leur nombre par kilomètre carré dépasse les normes gouvernementales, on doit adopter des mesures de mitigation.»

Deux choix s'offraient alors aux gestionnaires : mettre les éoliennes hors service à certains moments de la journée ou les déplacer. Ils ont opté pour la seconde option.

«Ça aurait entraîné des contraintes dans l'opération des machines que de les arrêter», indique-t-il.

Le Comité des citoyens de Saint-Mathieu, un regroupement opposé à l'implantation d'éoliennes, s'est évidemment réjoui de la nouvelle.

### Moins de 10 %

Bien que Saint-Mathieu soit la seule municipalité qui sera finalement épargnée par le projet, une importante partie du territoire ciblé à l'origine ne pourra recevoir de «moulins à vent». En fait, moins 10 % de la surface a été retenue pour l'installation des 50 éoliennes qui doivent entrer en service en décembre 2012.

«C'est souvent comme ça, maintient M. Gauthier. On commence toujours avec un territoire vierge. Ensuite, les municipalités adoptent leur règlement de régie interne

qui dictent à quelle distance les éoliennes doivent se trouver des maisons, des rivières et autres. Déjà là, ça vient délimiter certains secteurs.»

L'entreprise doit par la suite effectuer de nombreuses études. On évalue notamment les impacts visuels et sonores. On détermine aussi les endroits où il y a présence d'ondes radio ou d'oiseaux. Outre sept espèces de chauves-souris, 96 espèces d'oiseaux ont été répertoriées dont sept à statut précaire. Seize étaient également

composées d'oiseaux de proie.

«Chaque fois qu'on trouve une contrainte, le territoire se restreint», précise-t-il.

### Sites provisoires

Si l'on sait que le parc éolien poussera à Saint-Rémi, Saint-Isidore, Saint-Michel, Saint-Constant et

Mercier, on ne connaît pas encore le nombre exact d'éoliennes par municipalité. Bien qu'une carte provisoire sur laquelle figure l'emplacement de chaque «moulin à vent» soit publié sur le site Internet de Kruger Énergie, le projet doit encore obtenir l'autorisation de la Commission de protection des terres agricoles du Québec (CPTAQ) et du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE).

«Ces autres étapes pourraient entraîner des changements dans la configuration des machines», avertit le vice-président.

Une chose est certaine, les sites retenus jusqu'à maintenant répondent aux exigences du gouvernement, assure M. Gauthier. Pour chacun, «nos experts ont jugé qu'il n'y avait pas de risque ou que les impacts identifiés étaient suffisamment circonscrits pour être à l'intérieur des normes», dit-il. ■

«Deux choix s'offraient alors aux gestionnaires : mettre les éoliennes hors service à certains moments de la journée ou les déplacer.»

**NAPIERVILLE**



**SUZUKI**

**SUZUKI Grand Vitara**



**SUZUKI SX 4**



442, Saint-Jacques, Napierville 450 245-0606  
514 877-4951

www.coupdoeil.info

# Coup d'oeil

Le Canada Français

Vol. 31, No 32 - Mercredi 17 juin 2009

Appelez-moi le 1<sup>er</sup>

**MILLEUR AGENT VENDEUR 2008**  
du groupe RE/MAX Platine  
(Catégorie individuelle)

*Donnez-moi votre avis*  
**29 ans d'expérience**

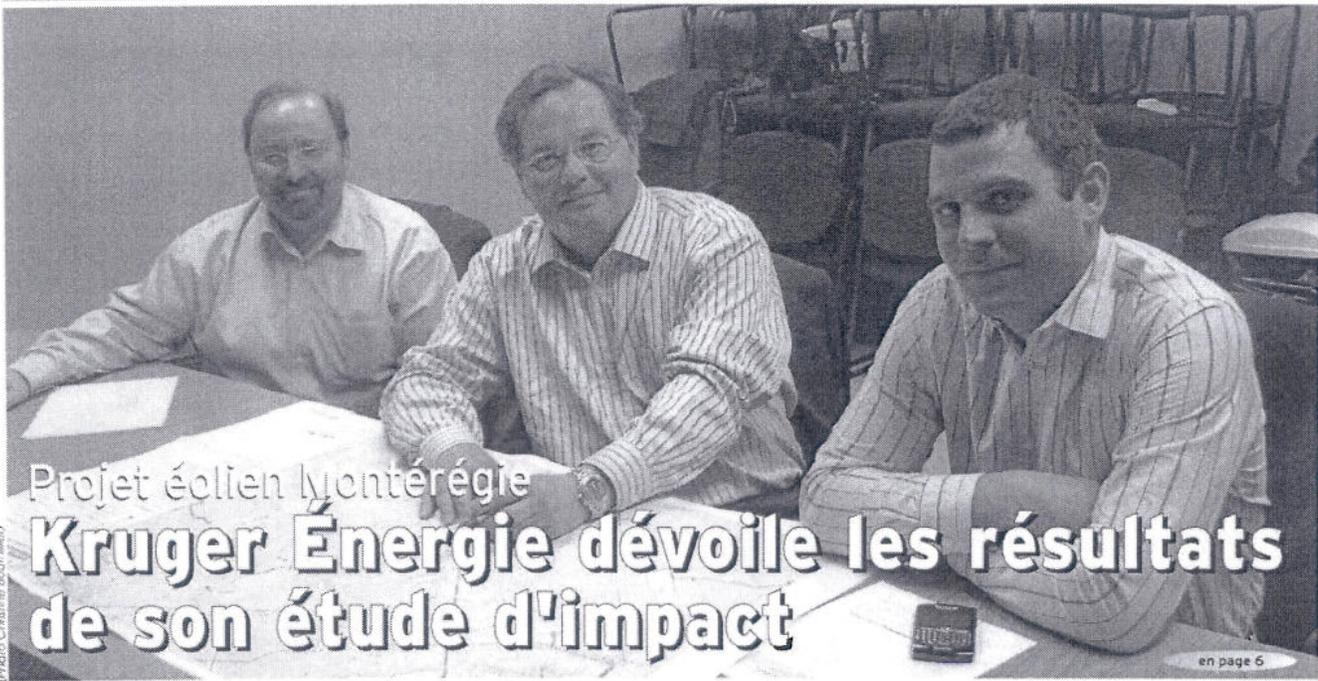
**Richard Giroux**  
Agent immobilier agréé

**514 990-6644**



**RE/MAX**  
RE/MAX PLATINE R.G.

Coût de franchise après  
financement indépendant  
et autorisé de RE/MAX France



Projet éolien Montérégie

## Kruger Énergie dévoile les résultats de son étude d'impact

en page 6



**Sourire sans Fin procède à une guignolée d'urgence**

en page 3



**Une nouvelle Caisse Desjardins voit le jour**

en page 5



**Fête nationale Tout sur les festivités organisées dans la région**

en pages 12 à 15

**Optométriste**

Examen complet de la vue

Dépistage:  
glaucome, cataractes,  
rétinopathie diabétique,  
caméra rétinienne,  
Vision des enfants  
Lunettes - Verres de contact,  
urgence oculaire

**Dre Isabelle Lepage,**  
Optométriste

513, rue St-Jacques,  
Napierville, 450 245-7800

L'AVANTAGE **HYUNDAI** AU QUÉBEC, C'EST BRILLANT!

**Saint-Jean HYUNDAI**



**L'ÉVÈNEMENT C'EST LE TEMPS DE CHANGER!**

La nouvelle 5 portes **ELANTRA TOURING**  
À partir de 14 990 \$

PROFITEZ DE NOS PRIX RÉDUITS ET D'UN FINANCEMENT À TAUX ZÉRO (0%) DISPONIBLE POUR LES AGENTS ELANTRA TOURING (DU 22 JUIN AU 30 JUIN 2009)

**OFFRE À LA LOCATION 199\$** Par mois (taxes comprises) 18000 \$

**GARANTIE 5 ANS** 5 ans / 100 000 km

Appellez-moi pour un rendez-vous personnalisé

**Michel Ménard**  
Conseiller aux ventes

1900, rue Douglas, Saint-Jean-sur-Richelieu  
450 348-6816 - 1 866 348-6816

FINANCEMENT À L'ACHAT ET LOCATION DISPONIBLE DÉTAILS CHEZ SAINT-JEAN-HYUNDAI

www.saintjeanhundai.ca

**VENTE DE POMPES**

**GOULDS**

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- RÉPARATION DE TOUTE MARQUE
- RÉPARATION DE POMPES À PISCINE

**G.S. MOTEURS ÉLECTRIQUES INC**

501, St-Patrice (Route 219), Sherrington

Tél.: 450-454-4450 Fax: 450-454-6636  
Sans frais 1-800-561-4450

Nouvelle administration



**Rocket**

www.rocketsupatch.com

174, chemin Ridge, St-Hubert de Lotbino  
246-8730

Vivez l'expérience du noir total

## BLACKOUT PARTY

Venez habillés en blanc, et recevez une consommation GRATUITE

Clowsticks gratuits

2 pour 1 de 21 h - 12 h

Samedi 20 juin 2009

**WOW!**

À LA DEMANDE GÉNÉRALE

## TOUT INCLUS

TOUS LES VENDREDIS

**SOIRÉE DES DAMES 94.7 FM**

Pay de bal de entrée  
Vendredi - Samedi

**HITS**



Des représentants de Kruger Énergie ont rencontré la population des six villes touchées par l'implantation du Projet éolien Montérégie afin de leur faire part des résultats de leurs études d'impact. De gauche à droite: Jean Roy, vice-président des opérations, Jacques Gauthier, vice-président principal et chef de l'Exploitation, et Gabriel Durany, directeur du projet. (Photo Christine Bouthillier)



Les sites actuellement proposés pour l'instauration des éoliennes se trouvent au sud-ouest de Saint-Michel, au nord-est de Saint-Rémi et au sud de Saint-Isidore. Sur la carte, chaque point muni d'une croix représente une éolienne. (Photo Christine Bouthillier)

## Projet éolien Montérégie Kruger Énergie dévoile les résultats du schéma d'implantation

Christine Bouthillier  
christinebouthillier@canadafreemedia.com

À l'automne 2008, Kruger Énergie amorçait une série de six rencontres publiques dans les municipalités touchées par l'implantation prochaine d'un parc éolien en Montérégie. Des représentants de l'entreprise se sont rendus à Saint-Michel, Saint-Rémi, Mercier, Saint-Isidore, Saint-Constant et Saint-Mathieu pour entendre ce que les citoyens avaient à dire sur le sujet.

À la lueur de ces commentaires, Kruger Énergie a effectué, par l'entre-

prise de SNC-Lavalin, une étude d'impact et des inventaires environnementaux afin d'évaluer les conséquences de la mise en place du parc éolien et les sites d'implantation possibles.

La compagnie vient tout juste de terminer ces analyses et a dévoilé, lors de nouvelles séances d'information publiques, les résultats de leurs études.

### ■ Des retombées économiques substantielles

Le Projet éolien Montérégie prévoit l'installation de 50 éoliennes, pour une puissance de 100 MW. Cela per-

mettra d'alimenter 10 000 résidences unifamiliales en électricité et représente une diminution des émissions de dioxyde de carbone de 120 000 tonnes, ce qui équivaut à 30 000 voitures en marche.

Le projet de parc éolien constitue un investissement de 300 millions de dollars. Kruger Énergie s'oblige à verser 60% de cette somme à des entrepreneurs et employés québécois, tant lors de la construction que l'exploitation du parc. L'entreprise emploiera 50 à 70 personnes pendant une période de 18 à 24 mois afin de réaliser la phase de construction. Une dizaine de postes permanents seront ensuite créés pour assurer le fonctionnement du parc éolien.

Plus de 600 000 dollars seront versés chaque année aux propriétaires des terrains qui accueillent les éoliennes. Les municipalités, elles, recevront 250 000 dollars annuellement, pour une période de vingt ans. Selon les prévisions de Kruger, cela représente donc des retombées économiques directes de 20 à 35 millions de dollars dans la région immédiate.

### ■ Moins visibles qu'on ne le pense

L'une des principales préoccupations des citoyens à propos des éoliennes demeure l'impact visuel de telles infrastructures. Kruger a donc consulté onze organismes, les six municipalités concernées, les deux MRC et de nombreux spécialistes afin d'évaluer les conséquences au niveau visuel qu'aurait l'implantation d'éoliennes sur différents sites.

À l'aide de photomontages, l'entreprise a introduit des éoliennes dans différentes photographies des paysa-

ges où l'on pourrait voir les infrastructures afin de simuler ce qu'auraient l'air ces territoires une fois dotés d'éoliennes.

Elle les a disposées de manière à ce que ces dernières s'harmonisent avec leur environnement. Par exemple, les éoliennes suivront le même axe que les routes déjà présentes. Suite à cet exercice, il est apparu que puisque le territoire est relativement plat, dès qu'il apparaît des arbres ou des édifices, les éoliennes ne seront plus visibles.

### ■ Un niveau de bruit relativement faible

De nombreuses personnes s'interrogent sur le bruit que font les éoliennes. Selon Kruger, les éoliennes produisent effectivement du bruit, mais il ne dépasse jamais le seuil maximal fixé par le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) de 45 décibels le jour et 40 décibels la nuit.

Ce niveau de bruit s'abaisse à 30 décibels lorsque l'on est à l'intérieur de son domicile. «Quarante décibels, ça équivaut à un murmure dans une bibliothèque...», explique Gabriel Durany, le directeur du projet.

Une équipe a évalué le bruit que feraient les éoliennes dans la région à six endroits différents. Les résultats montrent que la plupart du temps, les pales et les génératrices produisent un son qui se situe en-dessous de 40 décibels.

### ■ Attention aux chauve-souris

Afin de s'assurer que le Projet éolien Montérégie n'affecte pas les oiseaux, douze virées dans la région, quatre stations d'observation et qua-

tre stations d'identification des espèces ont été établies. Les déplacements de certains rapaces dans la zone du parc éolien ont été suivis par GPS. Le territoire a aussi été survolé par hélicoptère.

Il ressort de ces analyses qu'aucun type d'oiseau ne sera touché par l'implantation du projet. Toutefois, il apparaît que la Montérégie est la région où il se trouve le plus de chauve-souris au Québec.

Pour choisir une zone de construction sécuritaire pour les chauve-souris, Kruger a étudié les cris d'écholocation des sept espèces avec dix stations d'écoute et a évalué la hauteur de leur vol à l'aide de tests radars. Il s'agit d'ailleurs de la seule compagnie à réaliser ce genre d'études au Québec.

### ■ Les zones d'implantation déterminées

Kruger Énergie a déjà choisi les lieux où ses entrepreneurs pensent installer les futures éoliennes. Outre le territoire à éviter à cause des chauve-souris, ils ont écarté tout site où les éoliennes interféreraient avec les ondes de télécommunication, que ce soit celles de la radio ou celles du radar de l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau.

De plus, ils ne peuvent s'établir dans aucune zone verte ni humide et doivent éviter de construire près du pipeline. Selon les règles municipales, les éoliennes doivent se trouver à plus de 500 à 750 mètres de toute résidence, à deux kilomètres de toute ville, à 500 mètres de la piste cyclable et à 500 mètres des routes.

Pour se préserver de tout problème, Kruger a décidé d'établir toutes les éoliennes à 750 mètres des domiciles, même si certaines municipalités n'exigent que 500 mètres. «Nous avons des normes plus conservatrices, car on ne veut pas de problème. Nous allons être les voisins des gens pour au moins les vingt prochaines années», souligne Jean Roy, vice-président des opérations.

Ainsi, il ne reste que peu d'endroits où l'entreprise peut ériger ses infrastructures. Les sites actuellement proposés se trouvent au sud-ouest de Saint-Michel, au nord-est de Saint-Rémi et au sud de Saint-Isidore. Toutefois, ces localisations devront être acceptées par le MDDEP, le BAPE et la CPTAQ avant le début de la construction, prévue pour mai 2011. La mise en fonction, quant à elle, a été fixée par contrat avec Hydro-Québec à décembre 2012.

**NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU**

Saute... Grimpe... Glisse...

Location de jeux gonflables St-Rémi et Riv-Sud

lesjeuxmax-sim@distributel.net

514.949.7964

**LES FRAISES BIO SONT ARRIVÉES!**

CERTIFIÉES BIOLOGIQUES PAR ECOCERT

**Autocueillette!**

Alison Brosseau, agronome  
514 702-6992  
921, chemin Quest, Sherrington

**AVIS À TOUS NOS CLIENTS**

**FERMETURE DÉFINITIVE**

**Fraisière E. Rémillard**

Saint-Jacques-le-Mineur

La famille Rémillard avise sa clientèle qu'elle cesse définitivement l'exploitation de sa fraisière. Elle remercie le public qui lui a fait confiance et qui l'a encouragée durant toutes ces années.

**EXCAVATION MICHEL ET FILS**

Depuis 28 ans

450 245-3114 RBO: 1948-2363-27

• Mini-excavation, camion pompeur 6-10 et 12 roues  
• Tourbe et installation, terrassement, pavé uni  
• Champ d'épuration  
• Top soil, pierres concassées  
• Drains français, démolition

**SPÉCIAL DU PRINTEMPS**

Mini-pelle Komatsu **60\$** l'heure

- Orthodontie préventive et interceptive  
- Orthodontie enfants et adultes  
- Orthodontie chirurgicale  
- Boîtiers transparents esthétiques



**Dr Hicham El-Khatib**  
ORTHODONTISTE

245, boul. St-Jean-Baptiste  
local 102, Châteauguay  
450.691.2244

100\$ Lic. RBQ 26565838-16 150\$

**A INC. AUELCO** **LES PAVAGES AUGELCO INC.** **RÉSIDENTIEL COMMERCIAL**  
514 990-PAVE

**SPÉCIALITÉS :**

- ASPHALTE
- BÉTON
- PAVÉ-UNI
- MURÈT
- EXCAVATION

« Machinerie ultra moderne »

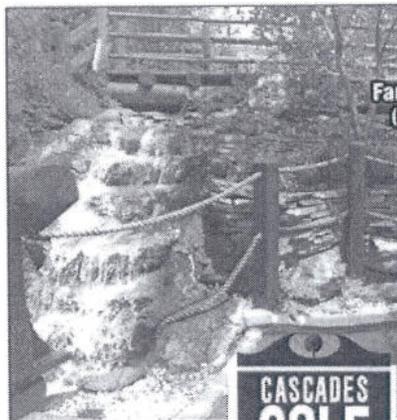
Appellez le propriétaire TONY  
450.619.0472  
ESTIMATION GRATUITE  
514.990.7283  
www.augelco.com  
Entrepôt à Sainte-Catherine

Possibilité de rabais de 50\$ à 150\$

- MACHINERIE ULTRAMODERNE
- FACILITES DE PAIEMENT

et plus

**Le plus beau minigolf, unique au Canada. Faut le voir pour le croire!**  
(Pour réservation de groupes, téléphonez dès maintenant)



525, ch. Saint-Jean (angle Taschereau)  
La Prairie  
450.444.4350

**CASCADES GOLF**

**La meilleure crème glacée en ville!**  
les crèmes glacées Jonathan

18 TROUS  
Parcours de 1 h 30

UN DIVERTISSEMENT FAMILIAL  
amenagé sur une magnifique montagne avec sentiers, rivières et cascades.

Sur présentation de ce coupon seulement  
**1 \$ DE RABAIS**  
sur le prix d'entrée courant.  
Un coupon par client. Ne peut être jumelé à une autre promotion.  
Valable du 13 juin au 20 juin 2009.  
Pour réservation de groupes, composez le 450.444.4350.  
CASCADES GOLF

REFLET



Jean Roy, Jacques Gauthier et Gabriel Durany, de Kruger Énergie, ont fait le point sur le projet Parc éolien Montérégie. (Photo - Sylvain Daignault)

## Le bruit du vent couvrira celui des éoliennes

| Sylvain Daignault | Les Hebdo Montérégiens

**SAINT-RÉMI** - Les représentants de Kruger Énergie, l'entreprise retenue par Hydro-Québec Distribution en 2008 pour la construction du projet Parc éolien Montérégie dans la région de Saint-Rémi et Saint-Isidore, ont rencontré les journalistes cette semaine afin de faire le point sur ce projet.

Après une 1<sup>re</sup> ronde de consultations publiques effectuée l'automne dernier, les représentants de Kruger Énergie assurent avoir pris en considération les inquiétudes des gens concernant l'installation d'éoliennes dans la région. Et, après plusieurs rencontres avec les instances municipales et régionales concernées, des rencontres avec les propriétaires des terrains où seront installées les éoliennes, l'édification d'un nouveau mât de mesure sur le territoire de la municipalité de Saint-Isidore, ceux-ci rencontrent présentement les résidents de la région afin de leur faire part des derniers développements.

### Impact visuel et sonore

Les 50 éoliennes qui seront installées seront composées d'un mât d'une hauteur de 85 m et de trois pales d'une longueur de 41 m. On ne parle donc pas de petites structures. «Les principales inquiétudes des gens tournaient autour de l'impact visuel et du bruit», indique Jacques Gauthier, vice-président principal et chef de l'exploitation chez Kruger Énergie.

Concernant l'impact visuel, des photographies ont été réalisées montrant les éoliennes à partir de différents points de vue. «Contrairement à la Gaspésie, où il y a des éoliennes installées au sommet de certaines montagnes et qu'on aperçoit de très loin, la Montérégie est une région très plate, indique le directeur de projet du secteur éolien, l'ingénieur Gabriel Durany. Et comme l'horizon est très plat, il suffit souvent de la présence d'une maison pour cacher celle des éoliennes.»

L'une des photographies montrent les éoliennes à partir du perron de l'église de Mercier. Or, le toit des maisons situées de l'autre côté de la rue masque la très grande majorité des éoliennes qui seront d'ailleurs installées à au moins 750 m de toute structure.

Quant au bruit émis par celles-ci, les nouvelles technologies utilisées ont permis de le diminuer. Il se situe maintenant entre 40 à 45 décibels (dB(A)). Un vent léger émet 20 dB(A) alors qu'une salle de classe en émet 70. «Le bruit émis par les éoliennes se compare au bruit du frigo quand on est dans une autre pièce», indique le vice-président aux opérations, Jean Roy. «Mais les gens oublient que lorsqu'il vente, les feuilles dans les arbres font beaucoup de bruit. Dans bien des cas, ce seul bruit va couvrir celui des éoliennes.»

«Et quand il ne vente pas, les éoliennes ne fonctionnent pas», précise M. Roy.

Plusieurs autres facteurs ont aussi été tenus en considération. Ainsi, une étude d'impact sur l'environnement et la réalisation des inventaires fauniques concernant les oiseaux, mais aussi les chauves-souris, ont été effectuées. Dans un rayon de 20 km, dix nids de rapaces ont été localisés. Et à l'aide de stations d'écoute des cris d'écholocation, sept espèces de chauves-souris, dont trois migratrices, ont été identifiées.

Toutes ces études, et d'autres, font en sorte que moins de 10 % de la surface considérée à l'origine pour l'installation des 50 éoliennes a été retenue.

### Consultations

La 2<sup>e</sup> ronde des consultations publiques concernant le projet de parc éolien en Montérégie a commencé mardi dernier et se poursuivra jusqu'au jeudi 18 juin. Mercier et Saint-Michel ont déjà reçu la visite des représentants de Kruger Énergie qui seront à Saint-Rémi, Saint-Isidore, Saint-Constant et Saint-Mathieu la semaine prochaine.

Les audiences publiques devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) auront lieu au printemps 2010. Le début de la construction est prévue en mai 2011 pour une mise en service en décembre 2012. ■

## À quoi je joue?

| Étienne Laberge | etienne.laberge@monteregieweb.com

**SAINTE-CATHERINE** - Se lancer dans l'apprentissage de la guitare demande une sérieuse réflexion, car cette activité amputera votre temps et votre portefeuille. C'est parfois à cause de cet engagement qu'on se trouve toutes sortes d'excuses pour remettre à plus tard son désir de toucher les cordes. La propriétaire de la Rock shoppe Dianorgues, Diane Bibard, détentricrice d'un baccalauréat en musique, a bien voulu défaire les idées préconçues à propos du divin instrument.

**«Je n'ai pas l'oreille musicale. Je ne serai jamais bon.»**

L'oreille, ça se développe, même si certains l'ont plus que d'autres. Si on ne joue jamais, c'est sûr qu'on éprouvera des difficultés à reconnaître les tonalités. Au fond, c'est commencer qui est difficile.

**«Mes doigts sont trop courts, je n'y arriverai jamais!»**

Non, on peut y parvenir. Il s'agit d'apprendre des techniques différentes. Ce qui est dur, c'est lorsqu'un homme a des doigts très larges, mais même là on peut s'arranger. Vous pourriez ainsi appuyer sur deux cordes avec un seul doigt! Ceci n'est pas donné à tout le monde. Dans tous les cas, un bon professeur s'adaptera à votre situation.

**«Plus on investit de l'argent dans sa guitare, plus on a de l'agrément.»**

C'est vrai seulement lorsqu'on atteint un certain stade de développement de ses aptitudes musicales. Sinon, la chimie se passe entre le banc du guitariste et son instrument. La qualité du musicien peut faire sonner une vieille guitare comme un ange. Mais il ne faut pas exagérer ce principe. Si on dépense 100 \$ pour un instrument acheté dans un centre commercial, il risque fort d'occuper le garde-robe très tôt et très longtemps!

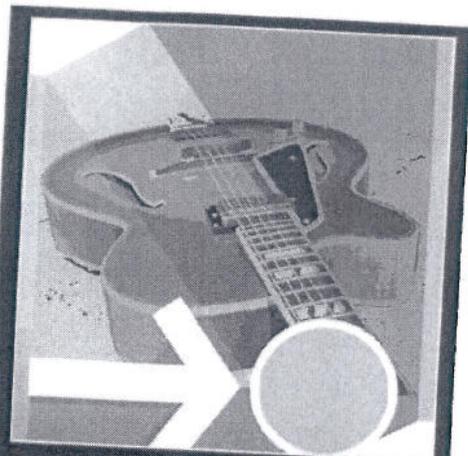
**«C'est trop de temps. Je n'ai pas une heure par jour à y consacrer.»**

Ça tombe bien, car ce n'est pas

la quantité de temps qu'on passe avec son instrument qui compte, mais la qualité. En général, pratiquer de 15 à 30 minutes par jour, mais de façon attentionnée et concentrée, permet d'arriver à de bons résultats. En fait, si on se surprend à regarder sa montre pendant la pratique, il faut se poser de sérieuses questions sur notre intérêt à apprendre.

**«Les guitaristes sont de grands séducteurs.»**

Ouï! Je ne suis pas sûr de ça. Je pense que les guitaristes sont des rassembleurs. Allumer un feu et apporter une guitare, vous verrez les gens s'agglutiner autour. En fait, je crois que c'est plutôt la musique qui séduit tant les gens, et non pas la personne qui en joue. ■



(Photo - Rhodes)

### Avant d'arriver dans un magasin

- \* Demandez-vous si vous pourrez pratiquer 15 minutes par jour.
- \* Questionnez-vous sur votre véritable objectif ou intérêt.
- \* Évaluez combien d'argent vous souhaitez investir en cours et en instrument.

Investir dans notre avenir



### PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE Rencontre publique d'information

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie avait présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information.

Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information.

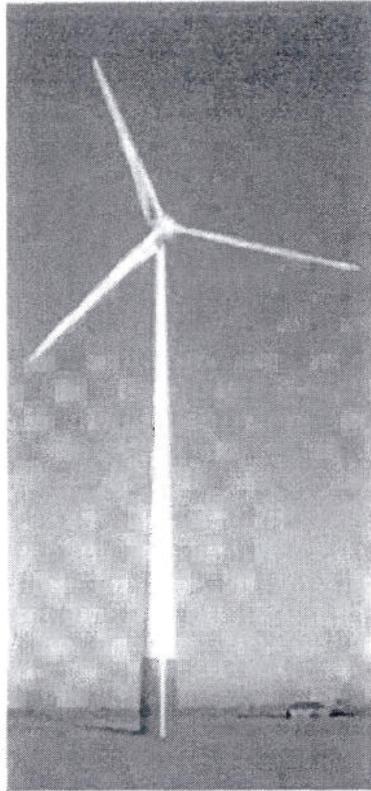
L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de

Saint-Rémi	Saint-Constant
Lundi 15 juin, 19 h	Mercredi 17 juin, 19 h
Centre Communautaire	Exporail
25, rue Saint Sauveur	110, rue Saint-Pierre

Saint-Mathieu  
Jeudi 18 juin, 19 h  
Salle communautaire  
299, chemin Saint-Édouard

Autre rencontre prévue : Saint-Isidore, mardi 16 juin

[www.projeteolienmonteregie.com](http://www.projeteolienmonteregie.com)



*C'est la compagnie Enercon qui fournira les éoliennes à Kruger Énergie pour son projet dans le Roussillon.*

Le Reflet - Édition du 28 juin 2008

## Kruger souffle quelques mots sur ses éoliennes

Mélène Gingras

**DELSON** – La compagnie Kruger a peur de déplacer de l'air pour rien en dévoilant maintenant l'emplacement des futures éoliennes dans la région.

« Dans le projet de Port Alma que nous avons construit en Ontario, nous avons fait des changements à sept reprises avant de présenter notre soumission à Ontario Power Authority. Par la suite, nous avons fait des modifications huit fois avant d'en arriver aux plans définitifs. Enfin, nous avons apporté des corrections à deux reprises en cours de construction », dit Jacques Gauthier, vice-président principal et chef de l'exploitation de Kruger Énergie.

Il veut donc éviter de créer des attentes inutiles considérant l'état embryonnaire du projet. « Si, par exemple, on disait à un propriétaire qu'on va ériger une tour sur son terrain et que les études démontrent que le sol ne s'y prête pas, on ne veut pas se faire reprocher de ne pas tenir parole », poursuit-il.

Le contrat qui sera négocié avec les municipalités et le propriétaire foncier prévoit que ceux-ci auront des redevances annuelles respectives de 5 000 \$ et 10 000 \$ par poteau. Ces montants ne tiennent pas compte du dédommagement pendant la construction.

Mais avant d'ériger des masts, Kruger doit franchir plusieurs étapes et faire des études environnementales sur le bruit, les impacts visuels, la mortalité aviaire, etc. Celles-ci débuteraient cet été.

— Au cours des deux prochaines années au moins, études et consultations seront menées. Des audiences et dépôts au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sont aussi prévus. « C'est un long processus. Les gens ont parfois l'impression d'y perdre le nord parce que ce n'est pas palpable », ajoute-t-il. Les éoliennes dans le Roussillon ne seraient pas en service avant 2012, soit un an après leur implantation.

Réagissant à un billet écrit par l'auteur de ces lignes, M. Gauthier a précisé que sa compagnie, au contraire, veut être transparente. Convaincu qu'il peut rallier jusqu'à 98 % de la population, il n'écarte pas l'idée de rencontrer éventuellement le Comité de citoyens de Saint-Mathieu, qui s'oppose au projet.

### Séance publique à l'automne

Il y a quelques semaines, le gouvernement a donné le feu vert à Kruger, désireuse de développer un parc de 100 mégawatts à Saint-Rémi, Saint-Constant, Mercier, Saint-Mathieu, Saint-Isidore et Saint-Michel. La compagnie avait volontairement gardé le silence de peur de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué et de susciter inutilement la controverse.

Si aucun plan n'a été dévoilé jusqu'ici, c'est aussi parce que Kruger Énergie voulait d'abord rencontrer les élus des municipalités concernées et des deux MRC du territoire (de Roussillon et des Jardins-de-Napierville). Les dernières réunions ont eu lieu la semaine dernière.

« On leur a présenté un échéancier sommaire et on a demandé aux municipalités de désigner chacune un membre pour siéger sur un comité que nous allons créer. Nous voulons décider ensemble des meilleures pratiques », rapporte Jacques Gauthier, précisant que leur participation est souhaitée.

Il s'engage à rendre l'information accessible lors d'une première séance publique prévue au début de l'automne. Les plans préliminaires y seront dévoilés.

« On veut travailler dans la transparence, mais il faut nous donner un peu de temps de mettre les outils en place, ajoute-t-il. Nos études faites, des experts seront capables de fournir des réponses générales crédibles. Il y aura d'autres consultations par la suite. »

Corriger le tir

Quoi qu'il en soit, M. Gauthier a été en mesure de préciser certains détails.

Le parc éolien comprendra 50 tours de deux mégawatts chaque fournie par la firme Enercon. Elles auront 80 mètres de hauteur, incluant le socle de béton. Les pales, qui font 16 tours à la minute, émettent moins de 40 décibels. Elles ne comprendront pas de multiplicateur de vitesse, une pièce qui brise parfois, ni d'indicateurs lumineux. Elles seront raccordées à la station électrique de Saint-Rémi.

Kruger Énergie met à la disposition des gens une ligne téléphonique pour recueillir leurs questions. Il suffit d'appeler au 1.866.661.7554. Il est aussi possible d'avoir de l'information en consultant le site Internet de l'entreprise au [www.krugerenergie.com](http://www.krugerenergie.com), dans la section énergie éolienne, projet Montérégie.

# Un vent favorable à la construction

La nouvelle vague de construction de parcs d'éoliennes, au Québec, s'accompagnera de retombées importantes pour le secteur de la construction.

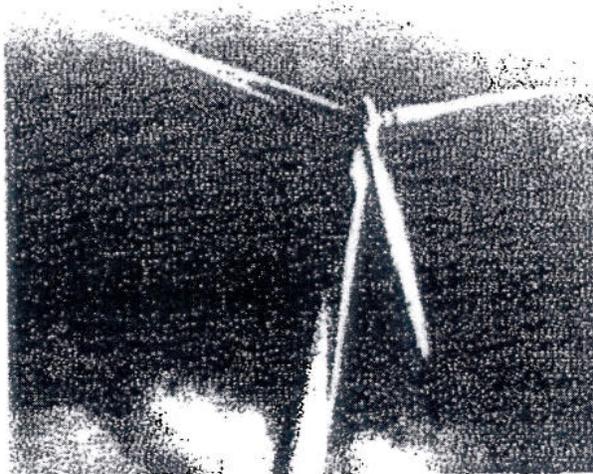
PAR LOUIS BARIBEAU

À u début mai, Hydro-Québec levait le voile sur l'identité des soumissionnaires retenus pour la construction des 15 nouveaux parcs d'énergie éolienne. Totalisant un millier d'éoliennes, ces derniers s'élèveront le long du fleuve Saint-Laurent, de la région de Montréal jusqu'à la Côte Nord, et auront une capacité de production totale de 2 004 MW.

Les neuf promoteurs retenus sont Consortium St-Laurent Énergies (2004 MW dans Bellechasse et Charlevoix ainsi qu'en Gaspésie et en Minganie), le consortium formé de Boralex et Gaz Métro (272 MW sur la Côte-de-Beaupré), Kruger Énergie (168 MW dans la Bas-Saint-Laurent et en Montérégie), 3Ci (156 MW dans la MRC de l'Amiante), Invenergy Wind Canada (138,6 MW en Gaspésie), Venterre (50 MW dans le Haut-Richelieu et 66 MW en Gaspésie), Enerfin Sociedad Energia (100 MW dans le Centre-du-Québec) et B&B VDK Holdings (100 MW dans le Bas-Saint-Laurent).

« L'opération globale représente des investissements totaux de 5,5 milliards de dollars qui se répartissent en deux blocs, observe Jean-François Samray, président-directeur général de l'Association de l'industrie électrique du Québec. Un premier bloc de 1,1 milliard de dollars sera dépensé pour relier ces parcs éoliens au réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec. Le gros de cette dépense se fera entre 2011 et 2015. Il s'agira de construire de nouvelles lignes de transport d'électricité et d'ajouter des protections et de l'équipement dans les postes de distribution existants. »

La construction de ces lignes de transmission sera sous la responsabilité d'Hydro-Québec TransÉnergie, qui en confiera probablement la réalisation à la division Hydro-Québec Équipement, signale Flavie Côté, attachée de presse pour Hydro-Québec TransÉnergie. « Il est possible qu'on en profite pour faire d'autres travaux jugés nécessaires en raison de l'accroissement de la demande d'électricité et pour remplacer des équipements », souligne-t-elle.



## TROIS GRANDES RETOMBÉES

- ✓ **Construction de chemins d'accès** : pour accéder à chaque éolienne et pour relier le parc d'éoliennes au réseau routier, il faudra procéder à des travaux de drainage et de pavage, à la construction de ponceaux, etc.
- ✓ **Aménagement des terrains** : des services d'arpentage, du déboisement, du terrassement, l'installation de coffrages, le coulage de béton et l'installation d'oncrages seront requis.
- ✓ **Montage des éoliennes** : les principales parties des éoliennes seront assemblées par boulonnage, par des monteurs de structure et des électriciens.

## INVESTISSEMENTS PRIVÉS

L'autre bloc, soit 4,4 milliards de dollars, sera investi par les neuf promoteurs privés dont les soumissions ont été retenues. Il sera consacré à l'aménagement des sites, à la fabrication des éoliennes et à leur installation.

Un minimum de 60 % des coûts de chaque parc éolien devra être engagé au Québec et au moins 30 % du coût des éoliennes devra être dépensé dans la Municipalité régionale de comté de Matane et la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ce qui devrait entraîner la construction d'usines dans ces régions.

« Dix pour cent de ces 4,4 milliards de dollars seront dépensés en frais financiers et de services, comme des services d'ingénierie, 30 % seront déboursés en travaux et 60 % seront versés pour la fabrication des équipements, c'est-à-dire les éoliennes », indique Jean-François Samray. La plus grande partie de ces sommes devrait être dépensée entre 2011 et 2015.

Les premiers travaux mis en œuvre consisteront en la construction de chemins donnant accès aux sites. « Il faut dégager deux hectares pour que les machines puissent travailler pour niveler le sol, faire les assises de chaque éolienne et ériger les structures », précise Jacky Cerceau, président d'Hydromega, qui fait partie du consortium impliqué dans les projets d'éoliennes les plus importants. Chacune des 477 éoliennes de ces projets sera installée sur une assise nécessitant 300 mètres cubes de béton.

Beaucoup de transport sera requis pour amener sur le site les éoliennes en deux ou trois morceaux, sans compter les pales. Pour l'installation des éoliennes, on utilisera des grues et on fera appel à des grutiers ainsi qu'à des monteurs de structures. « Il faudra des électriciens pour faire les branchements électriques à l'intérieur de chaque éolienne et les relier aux transformateurs situés sur le site », indique Jean-François Samray.

Le consortium d'Hydromega, en ce qui le concerne plus particulièrement, devra construire pour chacun de ses cinq parcs d'éoliennes un bâtiment important qui servira de poste de commandement et d'entretien où des pièces de rechange seront stockées.

## L'ENTRETIEN DES PARCS

L'investissement de 4,4 milliards de dollars ne comprend pas les sommes qui seront investies dans la construction des usines à éoliennes ainsi que l'entretien des bâtiments, des parcs et des accès. « Pour le plus petit de nos projets, qui comprend 37 éoliennes, il y aura six ou sept personnes à temps plein sur place pour faire de la surveillance et de l'entretien, car les éoliennes sont des équipements très sollicités, dit Jacky Cerceau. Ces gens seront des spécialistes en mécanique, en électricité et en équipement de surveillance. Il y aura aussi du personnel pour l'entretien des chemins l'hiver. »

Mais il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Les contrats devront d'abord être soumis à la Régie de l'énergie pour approbation. Et d'ici à ce que s'ébranlent les chantiers, les promoteurs devront également réaliser des études d'impact et obtenir les autorisations des autorités environnementales et municipales.

# Le Reflet

Hébdos  
Montréalais  
La force d'un réseau



## La députée favorable aux éoliennes

Valérie Girard

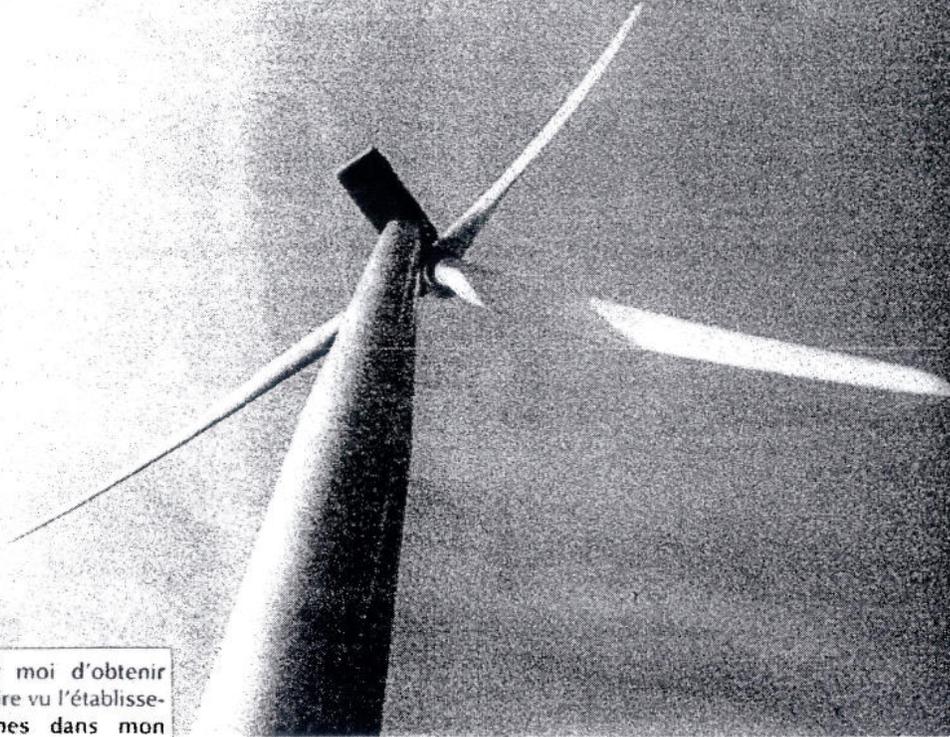
**DELSON** - Monique Roy-Verville salue l'implantation possible d'un parc éolien dans la région. Elle prévient toutefois que la décision finale reviendra aux citoyens.

La députée de La Prairie a réagi à la décision d'Hydro-Québec de retenir la soumission de Kruger Énergie dans le cadre de son appel d'offres pour l'achat de 2 000 MW d'énergie éolienne. La compagnie prévoit ériger une cinquantaine de «moulins à vent» à Saint-Rémi et à Saint-Constant, entre autres, d'ici 2012.

À la suite de l'annonce, l'élue a participé au Colloque sur l'industrie éolienne tenu à Matane, du 6 au 8 mai. Organisé par le TechnoCentre éolien, un organisme sans but lucratif favorable à l'implantation d'une telle filiale au Québec, l'évènement s'est déroulé sous le thème *Développer, innover, exporter.*

**SUITE EN PAGE 2**

**Kruger Énergie prévoit ériger une cinquantaine d'éoliennes à Saint-Rémi et à Saint-Constant, en autres, d'ici 2012.**



«C'était important pour moi d'obtenir toute l'information nécessaire vu l'établissement probable d'éoliennes dans mon comté», a-t-elle expliqué à son retour.

Mme Roy-Verville a aussi profité de l'occasion pour visiter un tel parc à Baie-des-Sables. «On entend souvent, de la part des contestataires, toutes sortes de choses concernant les éoliennes. Je suis donc allée voir sur place ce qu'il en était», a-t-elle déclaré.

La femme affirme avoir pu constater que les grandes tours n'ont aucun impact sur la faune ailée et ne produisent presque aucun bruit. La députée s'est dite étonnée du fait que malgré qu'elle était au pied d'une éolienne, elle pouvait chuchoter et se faire comprendre par son interlocuteur.

L'adéquate était accompagnée du porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie, Richard Merlino. Ce dernier a pour sa part exprimé les préoccupations et la vision de son parti en matière de développement éolien. Il a entre autres été question d'acceptabilité sociale et de redevances envers les régions touchées.

À ce sujet, Monique Roy-Verville tient à préciser que si le projet de Kruger Énergie obtient l'aval des citoyens, elle s'assurera qu'il y ait bel et bien des retombées pour les villes concernées, notamment en ce qui a trait aux emplois.

Il faut rappeler que les résidents des secteurs visés seront appelés à se prononcer. En cas d'inquiétudes sérieuses relativement au futur développement, ils pourront entre autres demander que le projet soit soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

#### ► Proximité vs acceptabilité

Par ailleurs, il semblerait que le fait de vivre à proximité d'un parc d'éoliennes augmente l'acceptabilité envers cette forme d'énergie verte. C'est ce qu'a rapporté cette semaine La Presse canadienne citant une étude de la firme Multi Reso.

Le sondage a été réalisé à l'automne auprès de 1 000 Québécois dont la moitié vivaient à moins de 10 kilomètres de parcs éoliens du Bas-Saint-Laurent ou de la Gaspésie.

Près de 83 % des répondants se sont dit favorables à l'érection de moulins à vent avant même leur installation. Un an plus tard, 86 % se disaient finalement satisfaits du fonctionnement du parc construit dans leur milieu.

Par ailleurs, 73 % des sondés estiment que le développement éolien a des retombées économiques assez importantes pour la communauté et 72 % prétendent que vivre près d'un parc ne présente pas de risques pour la santé. ■

# Le Reflet

Hebdo  
Montérégien  
La face d'un réseau

## Le vent tourne dans la région

Hydro-Québec a annoncé, lundi, les 15 soumissions retenues dans le cadre de son appel d'offres pour l'achat de 2 000 MW d'énergie éolienne. Bien que le projet entourant les municipalités de Saint-Jacques-le-Mineur et de Saint-Philippe ait retenu l'attention ces dernières semaines dans la région, c'est toutefois celui de Saint-Rémi qui a été choisi par la société d'État.

**À LIRE EN PAGE 3**



# LE VENT TOURNE DANS LA RÉGION

## ► Encore loin de la coupe aux lèvres

Si Kruger Énergie a franchi la première étape qui le mènera vers la création d'un parc éolien dans la région, il y a loin de la coupe aux lèvres. Dans les prochains mois, la compagnie devra notamment compléter un contrat d'approvisionnement avec Hydro-Québec. Ce document sera ensuite soumis à la Régie de l'énergie pour approbation.

Également, l'entreprise doit réaliser plusieurs études dont une de nature environnementale. Celle-ci devra être approuvée par le gouvernement. C'est à cette étape que le projet pourrait, à la demande d'un citoyen, être soumis au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Viendra ensuite la demande de permis auprès des municipalités touchées. À cet effet, le premier ministre Jean Charest a exigé des promoteurs d'obtenir l'assentiment des populations locales.

Les élus de la MRC de Roussillon ont adopté, en septembre, le règlement 113 visant à édicter certaines normes aux entreprises, notamment en matière d'emplacement des moulins à vent et de leur apparence.

De plus, le document prévoit que les promoteurs devront présenter un plan d'aménagement d'ensemble aux villes concernées. Ce schéma sera soumis au vote des élus. Les citoyens auront aussi le droit de signer un registre pouvant conduire à un référendum.

Alors que la ville de Saint-Constant semble

se montrer ouverte à l'arrivée d'éoliennes, le maire de Saint-Rémi, Michel Lavoie, manifeste quelques inquiétudes comme le rapportait les médias montréalais en début de semaine. Malgré qu'il n'ait pas encore signé d'entente avec cette municipalité, Kruger Énergie ne s'inquiète pas outre mesure de cette étape essentielle. «Il y a eu du mécontentement dans d'autres municipalités et pour d'autres projets. Pour nous, il n'y a rien de négatif. Au contraire, tout est positif. Il s'agit seulement de consulter la population», a mentionné M. Gauthier.

L'homme se défend bien de ne pas avoir rencontré les citoyens plus tôt dans le processus. «Il n'y a pas eu de réunions publiques parce qu'on ne savait pas si notre projet serait accepté», a-t-il dit.

## ► Deux projets à venir

Kruger Énergie, une filiale de la compagnie Kruger, compte jusqu'à maintenant un seul parc éolien à son actif. Il est présentement en construction dans la région de Port-Alma, en Ontario. Comptant 44 éoliennes pour une production de 101 MW d'électricité, il s'agit essentiellement d'un projet semblable à celui prévu dans la région.

«C'est un véritable succès, a noté le responsable. Aujourd'hui, les gens sont très contents.»

Outre à Saint-Rémi, la compagnie implantera un autre parc éolien dans la province d'ici 2012. Ce projet de 68 MW d'énergie éolienne sera situé dans la région du Bas Saint-Laurent. ■

**'A match made in heaven' 15 bids accepted for wind farms.**  
*The Gazette, mardi, 6 mai 2008, p. B1*

Enhances Quebec's ability to sell green energy, Charest says

LYNN MOORE  
The Gazette

Two German-based wind-turbine giants, Enercom GmbH and REpower Systems AG, will propel Quebec's most ambitious foray into wind power as the province leans into the "made-in-heaven" union of wind- and water-generated power.

Furthering Quebec's bid to be "a world power in renewable energy," 15 bids have been accepted to provide a total of 2,004 megawatts of wind power that is to come on stream between 2011 and 2015, Premier Jean Charest told reporters yesterday.

The new portfolio of wind farms "consolidates our trademark as leaders in renewable energy" and enhances Quebec's ability to sell green energy to other North American utilities, Charest said.

Environmentalists, such as Steven Guilbeault, energy spokesman for Équiterre, who consider wind power one of the most planet-friendly forms of energy, hailed yesterday's announcement.

"Wind and hydro electricity are a perfect match, a match made in heaven," said Guilbeault, echoing what Hydro-Québec CEO Thierry Vandal had earlier told reporters.

"Why? Because the period of the year when there is the most wind is also the period of the year when our energy needs are the highest - the winter. It's also the period of the year when we don't have much water in our dams," Guilbeault said.

The new energy supply will cost 10.5 cents per kilowatt-hour, a price that Hydro-Québec and industry groups described as "highly competitive."

The projects, which still must receive various approvals and environmental assessments, will require capital outlays estimated at \$5.5 billion, including \$1.1 billion for transmission infrastructure, to be paid by the utility.

About 1,000 jobs will be created in the Gaspé alone, where most turbine manufacturing is expected to be centred, about 500 of them permanent, reporters heard.

Turbines account for about 70 per cent of a wind farm's costs, according to industry experts.

And the turbines for all 15 winning bids announced yesterday are to be built by either Enercom or REpower Systems.

Among the turbine manufacturers shut out yesterday were giant General Electric - which supplied all the wind turbines for Hydro-Québec's first tendered contract of almost 1,000 megawatts - and AAER, a Quebec-based startup that bills itself as Canada's lone wind-turbine manufacturer.

AAER, which was to use licensed German technology, issued a statement yesterday noting that it did not succeed in the current round of bids, but CEO Dave Gagnon did not respond to a request for an interview.

Both Enercom and REpower announced yesterday that they will open offices and plants in Quebec, particularly in the Matane, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine regions.

Through an order in council, Hydro-Québec was told to require that at least 30 per cent of the cost of wind turbines be spent in the economically challenged Gaspé and Matane regions and at least 60 per cent of total wind-farm costs be spent in Quebec.

Quebec's second call for tenders for wind power, issued last year, was the largest single call for wind power in North America and sparked gold-rush fervour among potential suppliers. More than 25 developers proffered 66 bids for wind farms. Their proposals totalled 7,724 megawatts, almost four times what Hydro-Québec was seeking.

While bid preparations were costly - one promoter pegged it at about \$10 million - rough calculations by industry insiders suggest that each new wind turbine planted in Quebec will generate gross annual revenues of about \$538 million a year over a lifespan of up to 25 years.

At yesterday's press conference, none of the representatives of the winning bids would discuss their profit margins.

Among those getting the go-ahead yesterday was the homegrown team of Boralex Inc. and Gaz Métro, the province's natural gas utility. About three years ago, they signed a deal with the Seigneurie de Beaupré to develop and exploit the wind-power potential of a 16,000-square-kilometre tract of forest on the north shore of the St. Lawrence River between Quebec City and La Malbaie.

They submitted three projects for the land and were told yesterday to proceed with two. The projects, to come online in 2013, will generate almost 272 megawatts of power and use Enercon turbines.

Internationally flavoured St.-Laurent énergies consortium won four bids in four different regions of Quebec to supply a total of 954 megawatts. The projects, which use REpower turbines, represent an investment of more than \$2 billion for the partners, said the consortium comprised of French utility EDF, RES Canada - an offshoot of U.K.-based Renewable Energy Systems - and Quebec power-producer Hydromega Service Inc.

Hydro-Québec Distribution is to draw up the contracts with the project developers within the next few months. The contracts will then be filed with the Régie de l'énergie for approval. The developers must obtain the required environmental and municipal permits before starting the work.

lmoore@thegazette.canwest.com

**Figure:**

Map: (2,004 megawatts of wind power coming on stream: **St. Rémi Kruger énergie** 100 MW, St. Valentin Venterre 50 MW, Seigneur de Beaupré 3 Boralex /S.E.C. Gaz Metro 139,3 MW, Rivière du Moulin St-Laurent Énergies 350 MW, Des Moulins 3Ci 156 MW, Clermont St-Laurent Énergies 74 MW, De L'Erable Enerfin 100 MW, Massif du Sud St-Laurent Énergies 150MW, Seigneur de Beaupré 2 Boralex /S.E.C. Gaz Metro 132,6 MW, Lac Alfred St-Laurent Énergies 300 MW, Ste. Luce Kruger Énergie 68 MW, Le Plateau Invernergy 138,6 MW, Vents du Kempt B&B VDK Holdings 100 MW, New Richmond Venterre 66 MW AND Aguanish St-Laurent Énergies 80 MW)

Colour Photo: (WIND-POWERED TURBINE).

© 2008 The Gazette - Montreal. All rights reserved.

## **Un chantier éolien de quatre milliards** *Le Devoir, mardi, 6 mai 2008, p. a1*

Le consortium St-Laurent Énergie récolte la moitié des 2000 MW offerts par Hydro-Québec

Francoeur, Louis-Gilles

C'est le consortium St-Laurent Énergie, réunissant Électricité de France, le géant allemand REpower Systems et le producteur privé d'électricité Hydroméga, qui a remporté hier, avec cinq projets, l'essentiel de l'appel d'offres d'Hydro-Québec en énergie éolienne en récoltant à lui seul 954 des 2000 MW offerts par appel d'offres.

Cette puissance installée de 954 MW est l'équivalent de celle du défunt projet de centrale thermique du Suroît. On se rappellera que c'est le débat sur ce projet, controversé et honni par tous les écologistes du Québec, qui a conduit la Régie de l'énergie et Québec à envisager plutôt de développer une petite tranche de l'énorme potentiel éolien du Québec, une hypothèse alors attribuée à des rêveurs par Hydro-Québec, mais qui engendre aujourd'hui un pactole économique qui va générer plus de quatre milliards d'investissements en région.

Un autre constructeur allemand, Enercon, fournira des éoliennes aux dix autres parcs éoliens retenus, dont la puissance installée totale atteindra 1050 MW.

Ces 15 parcs éoliens vont produire à compter de 2015 quelque 6 TWh d'électricité, soit presque autant que le projet hydroélectrique de la Romaine, une des dernières grandes rivières sauvages de la Côte-Nord qu'Hydro-Québec espère bétonner dans la prochaine décennie. Le prix moyen obtenu par Hydro-Québec pour ces 2000 MW d'éolien est de 8,7 cents du kWh, auquel s'ajoute 1,3 cent pour leur intégration au réseau hydroquébécois et 0,5 cent pour l'équilibrage, soit le stockage temporaire de cette énergie dans les réservoirs hydro-québécois en attendant de la revendre à Hydro-Distribution au gré de ses besoins.

On mesure l'attrait économique de la filière éolienne dans le secteur privé quand on constate que l'appel d'offres lancé l'automne dernier pour 2000 MW a suscité 66 propositions totalisant 7700 MW d'énergie éolienne. De ce nombre, la Régie de l'énergie et une firme comptable ont retenu 15 projets, élaborés par huit firmes, qui se proposent de les réaliser dans huit régions.

Kruger énergie obtient deux parcs totalisant 168 MW. Venterre obtient deux parcs qui produiront ensemble 116 MW alors que le Consortium Boralex et Gaz Métro produiront 272 MW sur deux sites situés sur les terres privées du Séminaire de Québec, sur la côte de Beauport.

Deux projets se retrouveront aussi en Montérégie, près de Montréal, dans un secteur où une forte opposition se dessine.

Pour Jackie Cerceau d'Hydroméga et du consortium St-Laurent Énergies, le poids économique d'EDF Énergies nouvelles, le principal actionnaire du consortium, a sûrement constitué un facteur déterminant pour la solvabilité et la stabilité financière. EDF Énergies nouvelles est une filiale à capital mixte de la société d'État française Énergie de France (EDF), un partenaire d'Hydro-Québec dans plusieurs autres dossiers.

Selon Jackie Cerceau, le fait d'intégrer aussi dans ce consortium la filiale canadienne du constructeur allemand REpower Systems, avec un contrat d'exclusivité, a sans doute aidé aussi à abaisser le prix offert à Hydro-Québec.

**Acceptabilité nécessaire**

Pour le premier ministre Jean Charest, qui assistait à cette conférence de presse, l'acceptabilité sociale de ces projets en constitue un ingrédient «essentiel», mais, a-t-il prévenu, «l'acceptabilité ne veut pas dire l'unanimité».

Soulignant que cet appel d'offres pour 2000 MW d'énergie éolienne était le plus important jamais lancé en Amérique du Nord, le premier ministre estime qu'avec ces 4000 MW effectifs en 2015, en plus de ses 40 000 MW d'hydroélectricité, le Québec deviendra «une puissance mondiale des

énergies renouvelables». Et il est «possible que ça continue après 2015», ajoute-t-il, quand les 4000 MW réservés à cette filière seront devenus réalité.

L'appel d'offres d'Hydro-Québec exigeait un contenu québécois de 60 % et un contenu gaspésien de 30 % afin de consolider les usines existantes, nées dans la foulée d'un premier appel d'offres de 1000 MW en 2004.

Mais devant l'enthousiasme du secteur privé pour cette filière très rentable, à l'évidence, le premier ministre n'entrevoit quand même pas qu'Hydro-Québec puisse se lancer dans la production d'énergie éolienne et empocher pour le plus grand profit des contribuables québécois la rente économique de cette production privée.

Pour le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Claude Béchard, Québec «y va par étapes».

«On verra en 2015», ajoute-t-il en disant que, pour l'instant, Hydro-Québec ne peut pas introduire plus de 10 % d'éolien sur son réseau, soit les 4000 MW.

Un premier bloc de 1000 MW est présentement en voie de réalisation en Gaspésie et dans le **Bas-St-Laurent**. Hydro-Québec a conclu des accords privés pour 500 MW d'éolien et elle lancera un dernier appel d'offres de 500 MW pour les projets mis au point par des bandes autochtones et par des communautés québécoises, municipalités ou MRC qui sont fort mécontentes à plusieurs endroits de voir les industriels se tailler la part du lion aux dépens des «locaux».

La frontière technique des 10 % invoquée par Hydro-Québec n'apparaissait toutefois pas très sérieuse à certains observateurs très ferrés sur le plan technique, qui faisaient partie du gratin invité hier à la conférence de presse tenue à la Biosphère à Montréal.

L'un d'eux a expliqué au Devoir que ces 10 % en puissance installée éolienne équivalent en réalité à moins de 5 % de la puissance véhiculée par le réseau, ce qui permettrait de doubler la production éolienne avant d'atteindre cette limite officielle. Une limite, avoue le ministre Béchard, que l'on aura peut-être dépassée en 2015. En Europe, cette limite est dépassée depuis longtemps. Le Danemark produit 20 % de son électricité avec des éoliennes et, dans des régions comme Hambourg, le réseau a été alimenté certains jours jusqu'à 100 % en éolien.

Pour le président d'Hydro-Québec, Thierry Vandal, les projets retenus devront tous réussir le test des études d'impacts et des audiences publiques pour pouvoir être approuvés par le gouvernement. Avant d'en arriver là, ces projets devront se mouler aux exigences des MRC, dont 30 sur 36 ont mis en place des règlements intérimaires sur l'encadrement de l'éolien. Et la Commission de protection du territoire agricole devra, elle aussi, approuver l'installation des éoliennes dans les zones vertes, une règle que Québec a écartée péremptoirement pour donner le feu vert au projet Rabaska.

[REVERSE SIDE]

# Annexe 23

**COMMUNIQUÉ – Pour diffusion immédiate**

**Projet de parc éolien en Montérégie**

**KRUGER ÉNERGIE FRANCHIT LA PREMIÈRE ÉTAPE D'UN LONG PROCESSUS**

**Montréal (Québec), le 7 mai 2008** – Kruger Énergie est heureuse d'avoir été retenue dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW dans les MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville, en Montérégie. Ce projet fera l'objet d'un rigoureux processus de consultations, d'études d'impact et d'approbations avant d'en arriver à la phase de réalisation.

D'ici au 10 juin 2008, Kruger Énergie devra finaliser, avec Hydro-Québec Distribution, les contrats d'approvisionnement qui seront ensuite soumis à la Régie de l'énergie pour approbation. Parallèlement à cela, la Société communiquera avec les principaux intervenants locaux et les propriétaires fonciers au cours des prochaines semaines afin de discuter des prochaines étapes.

Également, au cours des prochains mois, la Société mènera plusieurs études d'impact afin d'obtenir toutes les autorisations environnementales nécessaires. Elle entamera par la suite un processus de consultation devant le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) et auprès des communautés concernées. Ce n'est qu'au terme de ce processus, en fonction des résultats des différentes études et des consultations, que la Société sera en mesure de déterminer avec précision l'emplacement des futures éoliennes.

« Kruger Énergie entend faire preuve de transparence et travailler de près avec les municipalités afin de s'assurer que le projet réponde aux attentes de la population », a déclaré M. Jacques Gauthier, vice-président principal et chef de l'exploitation de Kruger Énergie.

Au total, deux projets soumis par Kruger Énergie ont reçu l'aval d'Hydro-Québec lors de l'annonce du 5 mai dernier, soit celui de la Montérégie et un autre dans le Bas-Saint-Laurent. La réalisation de ces deux parcs éoliens totalisant 168 MW fera de Kruger Énergie l'un des plus importants producteurs québécois d'énergie verte et renouvelable.

« Nous nous réjouissons du fait que nous pourrions déployer ici même toute l'expertise que nous avons développée en matière d'énergie éolienne », a souligné M. Gauthier en rappelant que Kruger Énergie a son siège social au Québec. « Nous sommes fiers de pouvoir contribuer au développement énergétique du Québec », a-t-il conclu.



Kruger Énergie est une unité d'affaires de Kruger inc. qui se spécialise dans le développement et la gestion de centrales d'énergie verte et renouvelable. En tenant compte des installations hydroélectriques, éoliennes, de cogénération à la biomasse et de biogaz, Kruger inc. et Kruger Énergie ont à leur actif 10 sites de production totalisant une puissance installée de 300 MW, ce qui inclut un parc éolien de 101,2 MW qui est en cours de construction et sera mis en service dès cette année à Port Alma, en Ontario. [www.kruger.com](http://www.kruger.com).

- 30 -

**RENSEIGNEMENTS :**

Jean Majeau  
Vice-président, Affaires publiques  
Tél. : (514) 343-3213  
[jmajeau@kruger.com](mailto:jmajeau@kruger.com) / [www.kruger.com](http://www.kruger.com)

# Annexe 24



# Kruger

## Énergie

# Le vent de l'énergie renouvelable en Montérégie

Appelée à devenir un joueur de premier plan du secteur éolien au Québec et au Canada, Kruger Énergie a été retenue par Hydro-Québec, le 5 mai dernier, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 Mégawatts en Montérégie, sur un territoire chevauchant les municipalités de Saint-Mathieu, Saint-Isidore, Saint-Constant, Mercier, Saint-Rémi et Saint-Michel.

Kruger Énergie est une unité d'affaires de Kruger inc. Fondée à Montréal en 1904, Kruger inc. demeure encore aujourd'hui une entreprise entièrement québécoise et familiale. Maintenant implantée dans neuf régions du Québec, elle contribue à l'essor des communautés, à la fois comme employeur et comme entreprise citoyenne engagée sur les plans social et environnemental.

### Un projet respectueux de la Montérégie et des Montérégiens

Kruger Énergie s'engage à réaliser cet important projet d'énergie renouvelable dans un esprit de respect de l'environnement et en harmonie avec les objectifs de mieux-être des collectivités et des individus qui les composent.

C'est pourquoi le processus d'élaboration du projet prévoit, à chacune de ses nombreuses étapes, des échanges continus et soutenus avec la population, ses représentants élus, les propriétaires terriens concernés et l'ensemble des autorités et des organismes impliqués dans de tels projets.

Dans le cadre de la préparation de sa réponse à l'appel d'offres d'Hydro-Québec, Kruger Énergie a déjà effectué toute une série de rencontres et de réunions avec diverses personnes et instances de la région. Mais de nombreuses étapes restent à franchir et chacune d'elles se fera en concertation avec les collectivités de la Montérégie.

C'est pourquoi nous vous inviterons, tout au long du projet, à communiquer avec nous afin de vous informer des grandes lignes de ce projet prometteur et de nous soumettre, si vous le souhaitez, vos questions et vos commentaires.

Vous pouvez le faire dès maintenant, soit par le biais de notre ligne téléphonique sans frais 1-866-661-7554, soit en visitant notre site Web au [www.krugerenergie.com](http://www.krugerenergie.com) où, en cliquant sur la rubrique « éolien », projet Montérégie, vous pourrez déjà trouver un échéancier préliminaire du projet, ainsi que des renseignements sur l'énergie éolienne et sur notre entreprise.

Nous aurons aussi de nombreuses occasions d'échanger avec vous au cours des sessions publiques d'information prévues dès l'automne 2008 et lors du processus de consultation publique du Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE).

Au plaisir, donc, de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

La direction de Kruger Énergie.

[www.krugerenergie.com](http://www.krugerenergie.com)  
1-866-661-7554





## Le vent de l'énergie renouvelable en Montérégie

Appelée à devenir un joueur de premier plan du secteur éolien au Québec et au Canada, Kruger Énergie a été retenue par Hydro-Québec, le 5 mai dernier, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 Mégawatts en Montérégie, sur un territoire chevauchant les municipalités de Saint-Mathieu, Saint-Isidore, Saint-Constant, Mercier, Saint-Rémi et Saint-Michel.

Kruger Énergie est une unité d'affaires de Kruger inc. Fondée à Montréal en 1904, Kruger inc. demeure encore aujourd'hui une entreprise entièrement québécoise et familiale. Maintenant implantée dans neuf régions du Québec, elle contribue à l'essor des communautés, à la fois comme employeur et comme entreprise citoyenne engagée sur les plans social et environnemental.

### Un projet respectueux de la Montérégie et des Montérégiens

Kruger Énergie s'engage à réaliser cet important projet d'énergie renouvelable dans un esprit de respect de l'environnement et en harmonie avec les objectifs de mieux-être des collectivités et des individus qui les composent.

C'est pourquoi le processus d'élaboration du projet prévoit, à chacune de ses nombreuses étapes, des échanges continus et soutenus avec la population, ses représentants élus, les propriétaires terriens concernés et l'ensemble des autorités et des organismes impliqués dans de tels projets.

Dans le cadre de la préparation de sa réponse à l'appel d'offres d'Hydro-Québec, Kruger Énergie a déjà effectué toute une série de rencontres et de réunions avec diverses personnes et instances de la région. Mais de nombreuses étapes restent à franchir et chacune d'elles se fera en concertation avec les collectivités de la Montérégie.

C'est pourquoi nous vous inviterons, tout au long du projet, à communiquer avec nous afin de vous informer des grandes lignes de ce projet prometteur et de nous soumettre, si vous le souhaitez, vos questions et vos commentaires.

Vous pouvez le faire dès maintenant, soit par le biais de notre ligne téléphonique sans frais 1-866-661-7554, soit en visitant notre site Web au [www.krugerenergie.com](http://www.krugerenergie.com) où, en cliquant sur la rubrique « éolien », projet Montérégie, vous pourrez déjà trouver un échéancier préliminaire du projet, ainsi que des renseignements sur l'énergie éolienne et sur notre entreprise.

Nous aurons aussi de nombreuses occasions d'échanger avec vous au cours des sessions publiques d'information prévues dès l'automne 2008 et lors du processus de consultation publique du Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE).

Au plaisir, donc, de vous rencontrer et d'échanger avec vous.

La direction de Kruger Énergie

[www.krugerenergie.com](http://www.krugerenergie.com)  
1-866-661-7554



**Investir**  
dans notre avenir



## **PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE**

### **Rencontre publique d'information**

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie a présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information.

Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information.

**L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de**

**Mercier, mardi 9 juin, 19 h 00**  
**Salle du Boisé**  
**719, boul. Saint-Jean-Baptiste**

Calendrier des rencontres :

**Saint-Michel, jeudi 11 juin**  
**Saint-Rémi, lundi 15 juin**  
**Saint-Isidore, mardi 16 juin**  
**Saint-Constant, mercredi 17 juin**  
**Saint-Mathieu, jeudi 18 juin**

[www.projeteolienmonteregie.com](http://www.projeteolienmonteregie.com)

**Investir**  
dans notre avenir



## **PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE**

### Rencontre publique d'information

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie a présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information.

Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information.

L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de

**Saint-Michel**

**Jedi 11 juin, 19 h 00**

**Salle communautaire**

**412, Place Saint-Michel**

**Saint-Rémi**

**Lundi 15 juin, 19 h 00**

**Centre communautaire**

**25, rue Saint-Sauveur**

Calendrier des rencontres :

**Saint-Isidore, mardi 16 juin**

**Saint-Constant, mercredi 17 juin**

**Saint-Mathieu, jeudi 18 juin**

[www.projeteolienmonteregie.com](http://www.projeteolienmonteregie.com)

**Investir**  
dans notre avenir



## **PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE**

### Rencontre publique d'information

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie avait présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information.

Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information.

L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de

**Saint-Rémi**

**Lundi 15 juin, 19 h**

**Centre Communautaire**

**25, rue Saint-Sauveur**

**Saint-Constant**

**Mercredi 17 juin, 19 h**

**Exporail**

**110, rue Saint-Pierre**

**Saint-Mathieu**

**Jeudi 18 juin, 19 h**

**Salle communautaire**

**299, chemin Saint-Édouard**

Autre rencontre prévue : **Saint-Isidore, mardi 16 juin**

[www.projeteolienmonteregie.com](http://www.projeteolienmonteregie.com)



**Investir**  
dans notre avenir

## **PROJET ÉOLIEN MONTÉRÉGIE**

### **Rencontre publique d'information**

Après avoir été retenue par Hydro-Québec, en mai 2008, pour la réalisation d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie, la société Kruger Énergie avait présenté le projet aux citoyens des municipalités concernées, dès l'automne suivant, dans le cadre de sessions publiques d'information.

Lors de ces rencontres, Kruger Énergie a entendu les préoccupations exprimées par certains citoyens et s'est engagée à rencontrer la population de nouveau afin de présenter les résultats des études menées par des spécialistes indépendants pour identifier les contraintes inhérentes à la zone d'implantation du parc éolien.

Ces études étant complétées, Kruger Énergie est heureuse de convier la population à une seconde série de rencontres d'information.

**L'équipe de Kruger Énergie accueillera la population de**

**Saint-Isidore**

**Mardi 16 juin, 19 h 00**

**École Langevin**

**652, rue Saint-Régis**

**Calendrier des rencontres :**

**Saint-Michel, jeudi 11 juin**

**Saint-Rémi, lundi 15 juin**

**Saint-Constant, mercredi 17 juin**

**Saint-Mathieu, jeudi 18 juin**

 **Kruger**  
Énergie

[www.projeteolienmonteregie.com](http://www.projeteolienmonteregie.com)



## **INFORMATION À L'INTENTION DES CITOYENS**

En juin dernier, lors de rencontres publiques d'information organisées dans les municipalités de Mercier, Saint-Michel, Saint-Rémi, Saint-Isidore, Saint-Constant et Saint-Mathieu, Kruger Énergie a présenté le plan d'implantation révisé du Projet éolien Montérégie. Celui-ci tient compte des contraintes identifiées lors des études indépendantes réalisées dans le cadre de l'étude d'impact à être présentée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans les prochains mois.

**Informations disponibles au  
[www.projeteolienmonteregie.com](http://www.projeteolienmonteregie.com)**

Les citoyens peuvent maintenant consulter en ligne la documentation présentée lors de ces rencontres, notamment les photomontages simulant l'impact visuel du futur parc éolien.

1 866-661-7554

[KE\\_Monteregie@krugerenergie.com](mailto:KE_Monteregie@krugerenergie.com)

# Annexe 25

# Parc éolien de **PORT-ALMA**

[WWW.KEPAWIND.COM](http://WWW.KEPAWIND.COM)



# Kruger

Énergie



# Vue d'ensemble du projet



## Description Technique

### ◆ Principales composantes du parc éolien de Kruger Énergie Port-Alma (KEPA):

- La parc comprend **quarante quatre (44) éoliennes du modèle “Siemens SWT-2.3-93”** d'une puissance nominale de 2.3 MW chacune pour une capacité installée de 101.2 MW. La génératrice est contenue dans la nacelle qui est installée en haut de la tour. À l'avant de la nacelle, se trouve le rotor à trois pales qui est actionné par le vent. De la génératrice au rotor se trouvent l'arbre principal qui transmet le mouvement et finalement, une boîte de vitesse qui permet de réguler la vitesse à laquelle tourne la génératrice. La tour nécessite la construction d'une fondation en béton.
- **Les transformateurs électriques BT/MT:** localisés à la base de chaque turbine, ils transforment la tension du voltage de production vers le voltage de transport sur le réseau collecteur (690 V / 34.5 kV).
- **Les chemins d'accès aux turbines:** les chemins sont nécessaires pour accéder à chaque turbine à partir des voies publiques et ce pour chacune des phases du projet; construction et opération.
- **Le système collecteur:** composé de lignes souterraines et d'autres aériennes de 34.5 kV: le réseau souterrain transporte de l'électricité jusqu'au réseau aérien. Le réseau aérien amène l'ensemble de la production vers la sous-station électrique.
- **Le transformateur de la sous-station MT/HT:** Le transformateur de la sous-station permet à l'électricité produite par le parc d'être injectée sur le réseau de transport à haute tension (34.5 / 230 kV)
- **La ligne de transmission 230 kV et le poste de raccordement:** à partir de la sous-station, l'énergie est transmise à travers une ligne de 12 kms à 230 kV au poste de raccordement adjacent au réseau de transmission de *Hydro One Networks Inc.* (“*Hydro One*”).
- **Le bâtiment d'opération et de maintenance:** pour les opérateurs du parc, comprend une aire d'entreposage.
- L'ingénierie des équipements d'interconnexion et des installations est encadrée par *Hydro One*.



# Technologie de l'éolienne



- ◆ Le rotor de la turbine 2.3-MW Mk II est constitué de trois pales à pas variable.
- ◆ Les pales sont fabriquées avec de la fibre de verre renforcées par de l'époxy et usinées par Siemens en une seule pièce.
- ◆ Afin d'optimiser la production, l'angle d'attaque de la pale au vent est ajusté selon les conditions du vent par un système automatique. Elles peuvent même pivoter de 80 degrés pour freiner le rotor advenant une mise à l'arrêt.
- ◆ La boîte de vitesse est composée de plusieurs engrenages. Cette boîte est aussi munie d'un système de freinage mécanique.
- ◆ La turbine 2.3-MW Mk II est montée sur une tour en acier, tubulaire et fuselée. La tour est munie d'une échelle interne donnant accès à la nacelle.
- ◆ L'éolienne fonctionne automatiquement; le démarrage s'effectue lorsque la vitesse du vent atteint environ 4 m/s. La production d'énergie augmente approximativement de façon linéaire avec la vitesse du vent jusqu'à une vitesse moyenne de 14 m/s. Passée la limite maximale opérationnelle de 25 m/s, la turbine effectue une procédure de mise à l'arrêt.



## Description de la turbine Siemens SWT-2.3-93 ■ ■ ■ ■

Données d'opération	Spécifications
<b>Général</b>	
Capacité nominale (kW)	2300
Vitesse du vent pour démarrage (m/s)	4
Vitesse du vent pour arrêt (m/s)	25
Vitesse du vent optimale (m/s)	13-14
<b>Rotor</b>	
Nombre de pales sur rotor	3
Diamètre du rotor (m)	93
Surface de balayage (m <sup>2</sup> )	6793
Vitesse du rotor (rpm)	6-16 (variable)
<b>Tour</b>	
Hauteur au moyeu (m)	80
Contrôle d'énergie	Pale à pas variable
Énergie d'entraînement	Indirect par boîte de vitesse

# Vue d'ensemble du projet (suite)



## Ingénierie et Construction

- ◆ Une étude d'ingénierie préliminaire a été préparée par la firme Dessau. L'étude géotechnique préliminaire a été réalisée par AMEC E&E pour confirmer les conditions spécifiques du site.
- ◆ Ces études préliminaires géotechniques et d'ingénierie ont servi à obtenir des soumissions en ingénierie, approvisionnement et construction auprès de firmes qualifiées pour les infrastructures du parc éolien.
- ◆ Les activités de construction du site menant aux opérations du projet KEPA ont pris approximativement 12 mois et ont débuté en juillet 2007.
- ◆ Plus précisément, ces activités comprennent:
  - Les installations temporaires requises pour la construction;
  - La construction des routes temporaires et/ou permanentes pour accéder aux éoliennes;
  - La construction d'une plateforme temporaire pour la grue et l'assemblage des pales sur le rotor afin d'ériger l'éolienne;
  - Les fondations des tours d'éoliennes;
  - Là où c'est requis, le renforcement des routes existantes pour supporter le poids nécessaire au transport des éoliennes;
  - La construction du système collecteur électrique, la sous-station, la ligne de transmission à 230 kV et le poste de raccordement;
  - La remise en état de l'aire de construction temporaire;
  - Le personnel de KEPA et les entrepreneurs ont respecté les engagements environnementaux contenus dans le rapport d'étude d'impacts environnementaux;
  - Les éoliennes ont été livrées, déchargées, érigées et mises en service par Siemens



# Vue d'ensemble du projet (suite)



## Ingénierie et Construction

- ◆ Pour l'ensemble du projet, nous avons complété quelque 25 km de routes d'accès, ce qui a nécessité plus de 250 000 tonnes de gravier;
- ◆ Plus de 25 entreprises locales ont fournis des produits et services dans le cadre du projet;
- ◆ Pour chaque fondation, il faut compter environ 20 journées de travail de l'excavation au remplissage;
- ◆ Chaque fondation requiert quelque 39 tonnes de barres d'armature;
- ◆ Pour chaque fondation, il faut 360 mètres cubes de béton, soit l'équivalent de 40 camions de béton;
- ◆ Le coulage du béton pour une seule fondation d'éolienne prend 5 heures;
- ◆ Tous les câbles reliant les tours au réseau collecteur, dont la longueur totalise plus de 87 km, sont enfouis sous terre;
- ◆ Relier le réseau collecteur aux sous-stations a nécessité plus de 41 km de câbles visibles et 800 poteaux.



# Progression du projet



- ◆ Le 8 mars, 2006, KEPA a fait une présentation du projet au maire et au Comité exécutif de la municipalité en vue d'avoir leurs commentaires sur le projet.
- ◆ À la fin du mois de mars 2006, KEPA a fait une présentation au Conseil municipal de Chatham-Kent pour leurs apporter de l'information et des détails sur l'avancement du projet.
- ◆ Un site Internet, [www.kepawind.com](http://www.kepawind.com) fut créé pour informer la population sur la progression du programme de KEPA. À travers la rubrique "Contactez-nous", les citoyens peuvent envoyer leurs questions et commentaires directement par courriel.
- ◆ KEPA a mis en place un numéro de téléphone sans frais; dédié spécialement pour des questions, des suggestions, des observations, et/ou des recommandations au sujet du projet KEPA.
- ◆ KEPA a organisé deux journées portes ouvertes pour donner des informations à la communauté locale sur le projet.
- ◆ KEPA a mis de l'avant une campagne publicitaire dans quelques journaux locaux afin de remercier la population de leur intérêt pour le projet et de diffuser de l'information sur les moyens pour nous contacter par courriel ou par téléphone sans frais pour tout commentaire ou question.
- ◆ Au début du mois de juin 2006, nous avons organisé une rencontre avec les propriétaires qui ont signé des options avec KEPA afin de les tenir au courant des mises à jour du projet.
- ◆ Les représentants de Kruger Énergie ont rencontré les propriétaires signataires à plusieurs occasions dans le cadre de rencontres individuelles.
- ◆ À la fin du mois de juillet 2006, Kruger Énergie a publié la première édition du bulletin "KEPAnews". Ce bulletin avait pour but de fournir aux propriétaires partenaires du projet de l'information sur l'éolien et des nouvelles sur le projet. Huit (08) éditions de KEPAnews ont été publiées en tout.
- ◆ Kruger Énergie a mis en place une politique de suivi et une procédure pour garantir des réponses promptes et concises à tout commentaire et/ou question reçus.



# Progression du projet (suite)



- ◆ En janvier 2006, KEPA a initié ses études environnementales.
- ◆ Le 16 octobre 2006, KEPA a obtenu les approbations municipales nécessaires (incluant un dézonage). Ces approbations municipales étaient conditionnelles à ce que l'analyse de recevabilité des études environnementales soient positive.
- ◆ En janvier 2007, KEPA a indiqué avoir terminé la majorité de son analyse environnementale en janvier 2007 par l'émission d'un avis appelé: «*Notice of completion*».
- ◆ En juin 2007, l'analyse environnementale était complètement terminée.
- ◆ En août 2007, KEPA obtenait ses permis de construction de la part de la municipalité.
- ◆ Dès septembre 2007 commençaient les travaux civils et électriques afin de bâtir l'infrastructure du parc éolien, soient: les routes, les fondations, les aires de travail, le réseau collecteur et la sous-station.
- ◆ Toutes les fondations des éoliennes ont été complétées avant la fin de l'année 2007; la dernière des 44 fondations a été complétée le 21 décembre 2007.



# Progression du projet (suite)



- ◆ D'avril à juillet 2008 (un peu plus de 3 mois), le transporteur Mammoet a livré 308 chargements hors-norme sur le site. Chaque chargement nécessitait 2 escortes par véhicules et 2 escortes policières. Grâce à une logistique bien planifiée, à la coopération des municipalités et des citoyens et au bon travail des forces de l'ordre et de Mammoet, les livraisons se sont déroulées sans aucun incident.
- ◆ Le 21 avril 2008, nous avons commencé le montage des turbines et leur érection.
- ◆ À la mi-Mai 2008, la grue de 650 tonnes est arrivée sur le site pour commencer l'assemblage des turbines.
- ◆ En Juin 2008, nous avons complété la mise en service des infrastructures électriques.
- ◆ Le 5 juillet 2008, nous avons complété la mise en service de la première turbine et celle-ci a commencé à produire de l'énergie sur la réseau ontarien.
- ◆ Le parc éolien Port-Alma a respecté son échéancier. L'installation et la mise en service de toutes les turbines ont été complétées à la fin du mois de septembre, presque 1 mois avant la date limite du 31 octobre fixée par l'"Ontario Power Authority" (OPA), l'acheteur de l'électricité.
- ◆ Nous avons commencé l'enlèvement des aires de gravier autour des turbines et la réduction des chemins d'accès de 10 m à 5 m. Ce travail doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois de novembre afin de rendre le maximum de terrains disponibles aux agriculteurs dès la saison 2009!



# Annexe 26



## L'énergie éolienne et les agriculteurs

Les parcs éoliens peuvent être construits sur plusieurs types de terrains, entre autres en milieu forestier, montagneux, ou encore sur les terres agricoles. Le développement de parcs éoliens sur les territoires agricoles devient de plus en plus commun, ce qui est particulièrement dû à la croissance de cette filiale énergétique au Québec et ailleurs dans le monde. Les éoliennes et les activités agricoles peuvent d'ailleurs très bien coexister si l'on arrime les besoins des agriculteurs avec ceux des développeurs.

### Développement d'un parc éolien

Quand un site est identifié comme étant un site intéressant pour le développement d'un parc éolien, et afin d'étudier ce dernier plus en détail et valider le potentiel éolien, l'installation de mâts de mesure de vent est requise. De plus, la sécurisation des terres est essentielle dans le but de présenter un projet. Le programme d'analyse des vents requiert une période minimale d'un an, avant qu'il soit possible d'identifier des positions idéales pour les éoliennes.

De bonnes relations avec le milieu, ainsi que des ententes de principe avec les propriétaires agricoles, sont nécessaires. À la suite de ces ententes, une fois le projet retenu, des contrats de servitudes seront proposés et les positions finales des composantes du parc seront alors décidées.

L'emplacement des composantes du parc sera décidé en fonction des ressources éoliennes et des activités agricoles, en respectant les contraintes définies par les études environnementales. Par exemple, les chemins d'accès seront tracés parallèlement aux lots afin de minimiser la perte de terre utile et de maximiser l'utilisation des chemins d'accès existants.

### Composantes d'un parc éolien :

- Chemins d'accès
- Éoliennes montées sur des fondations de béton
- Lignes électriques souterraines et aériennes
- Poste de raccordement au réseau électrique
- Bâtiment de service où les équipements nécessaires à l'entretien des éoliennes sont entreposés

### La phase d'étude

Une fois un projet retenu, des études environnementales et de faisabilité ainsi que des consultations publiques sont entreprises. Ceci, afin de s'assurer du respect de l'environnement et des différents intervenants avant de choisir l'emplacement final des composantes du parc et d'en entreprendre la construction.

### La construction d'un parc éolien

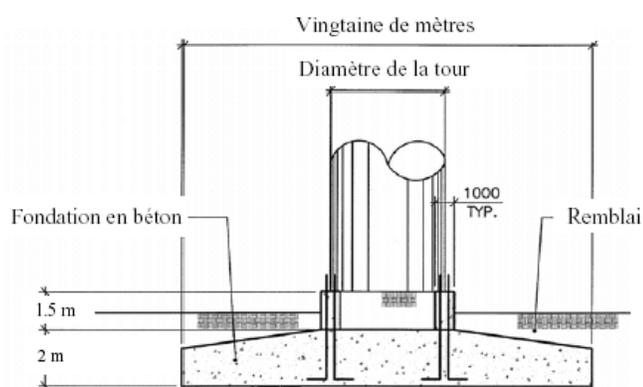
Pour mettre en place un parc éolien il faut tout d'abord construire un **chemin d'accès** qui mène à l'emplacement des éoliennes. Ce chemin d'accès temporaire a une largeur qui peut varier de 7 à 10 mètres et donne sur l'aire de travail où seront montées les éoliennes.

Une **aire de travail** est également nécessaire pour installer les éoliennes sur le site. Après avoir coulé la fondation de béton, la tour de l'éolienne est assemblée et montée à l'aide d'une grue. Ensuite, la nacelle est fixée à la tour. Les pales sont installées en dernier lieu. L'aire de travail pour la réalisation des travaux occupe environ 1 à 2 acres (environ 1,2 à 2,4 arpents).

Kruger travaille en étroite collaboration avec les propriétaires afin de minimiser les impacts durant cette étape.



Les fondations des éoliennes sont conçues de manière à faciliter l'écoulement de l'eau vers la terre et de ce fait, à ne pas nuire aux activités agricoles. Les dimensions montrées ci-dessous sont à titre indicatif.



Fondation typique

### La phase d'exploitation

La superficie nécessaire à la construction est significativement réduite lors de la phase d'exploitation. En effet, le chemin d'accès de construction qui doit mesurer de 7 à 10 mètres de largeur afin de laisser circuler les camions sur le chantier, ne requiert que 5 mètres de largeur au cours de l'exploitation.

Une éolienne installée utilise une surface de 10 mètres par 10 mètres, incluant le transformateur. Par conséquent, l'aire de travail est réduite à un espace de seulement 100 m<sup>2</sup>, ce qui veut dire qu'environ 90 % du territoire utilisé lors de la construction est remis en état une fois les travaux terminés et les activités agricoles peuvent alors s'y dérouler normalement.

De plus, les chemins d'accès menant aux éoliennes et aux autres installations du parc peuvent être empruntés par les promeneurs des sentiers récréatifs, les chasseurs et les pêcheurs.

### Compensations aux agriculteurs

L'agriculteur qui prête une partie de ses terres pour permettre l'installation d'une éolienne reçoit une compensation financière de la part du promoteur. Ainsi, un échange équitable est effectué entre le développeur et l'agriculteur. De plus, toute activité se déroulant sur les terres agricoles se fait de manière à limiter le plus possible tout impact pouvant être causé par les activités liées au projet éolien.



# Annexe 27

PROJET ÉOLIEN

Montérégie

# Bienvenue

## à cette rencontre d'information

# Objectifs

- Présenter notre équipe
- Établir un premier contact
- Présenter notre projet de parc éolien et notre approche
- Présenter l'état d'avancement et les étapes à venir
- Répondre à vos questions

## PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

- Michael Cookson : Directeur  
Développement éolien
- Gabriel Durany : Directeur des projets
- Marius Parent : Agent de liaison
- Jean Roy : Vice-Président  
Opérations

# PRÉSENTATION DU PROJET

- Aménagement d'un parc éolien de 100 MW en Montérégie
- Territoires concernés : municipalités de Saint-Mathieu, Saint-Isidore, Saint-Rémi, Mercier, Saint-Michel et Saint-Constant
- Nombre d'éoliennes : 50 (2 MW chacune)
- Début des travaux : mai 2011
- Mise en service : décembre 2012

## NOTRE APPROCHE

- Faire de ce projet un modèle de développement durable et d'intégration harmonieuse en Montérégie ainsi que dans les diverses communautés concernées.
- Travailler de près avec les propriétaires détenteurs d'options pour une localisation optimale des éoliennes

# ÉTAT D'AVANCEMENT

- Mise en forme du projet 2006-2008
- Identifications des projets retenues mai 2008
- Rencontres avec élus municipaux mai-juin 2008
- Rencontres avec les propriétaires automne 2008
- Séances d'information publique automne 2008

# ÉTAT D'AVANCEMENT

- Études d'impact Sept.2008 à 2009
- Présentations publiques été 2009
- Audiences publiques fév.2010 à oct. 2010
- Décret gouvernemental  
et autorisations mars 2011
- Mise en œuvre mars 2011

# Étapes spécifiques aux propriétaires

- Rencontres individuelles automne 2008
- Demandes d'accès pour études d'impact automne 2008
- Signatures de contrats d'option supplémentaires automne 2008
- Levée des options printemps 2009

## POUR NOUS REJOINDRE

### KRUGER ÉNERGIE

- Ligne sans frais : 1 866 268 3603
- Internet : KE\_Monteregie@krugerenergie.com
- Site Internet [www.kruger.com](http://www.kruger.com)

Monsieur Michel Vermette  
(450) 278-4108

PROJET ÉOLIEN

Montérégie

**Avez-vous des questions ?**

# Annexe 28

# Bienvenue

à cette rencontre d'information  
13 mai 2009

# Objectifs

- Décrire l'état d'avancement du projet préalablement aux rencontres publiques de juin prochain;
- Présenter les étapes à venir;
- Répondre à vos questions.

# Présentation de l'équipe

Jacques Gauthier - Vice-président principal et chef de l'exploitation

Jean Roy - Vice-président, Opérations

Michael Cookson - Directeur, Secteur éolien

Gabriel Durany - Directeur de projet, Secteur Éolien

Gilles Côté - Conseiller, Développement durable

Mouloud Merbouche - Coordonnateur en environnement

Guy Paquette - Directeur, Affaires juridiques

Louis Brinkmeier - Contrôleur et analyste

# Calendrier des prochaines rencontres publiques

Mercier	9 juin (mardi)
St-Michel	11 juin (jeudi)
St-Rémi	15 juin (lundi)
St-Isidore	16 juin (mardi)
St-Constant	17 juin (mercredi)
St-Mathieu	18 juin (jeudi)

# Les propriétaires - nos partenaires

- Plus de **90** propriétaires de terrains sont impliqués dans le projet;
- Un peu plus de **4000** hectares sous option (près de 20% plus de territoire);
- Plus de **100 000\$** versés annuellement aux propriétaires pour les droits d'option;
- Pendant la phase d'exploitation,
  - **500 000 \$** versés annuellement aux propriétaires accueillant les éoliennes du projet;
  - environ **120 000\$** versés annuellement aux propriétaires en paiement collectif;
  - Ces montants seront versés annuellement pendant **20 ans**, soit la durée du contrat d'approvisionnement avec Hydro-Québec Distribution;
  - Ces versements annuels seront **indexés** et ajustés annuellement;
- Pendant la phase de construction, des dizaines de milliers de dollars versés en compensation pour les servitudes et les pertes de récoltes.

# Retombées locales

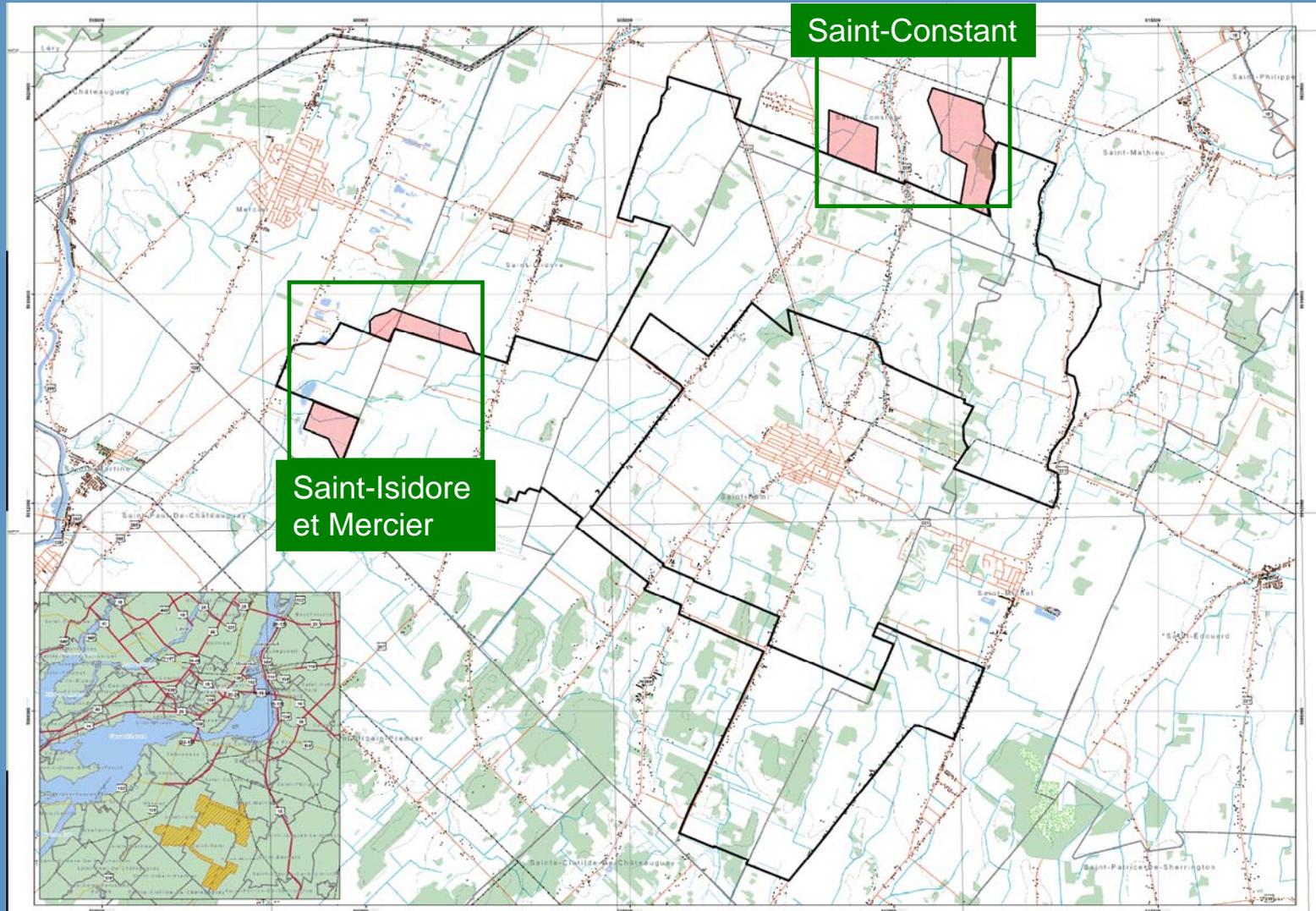
- Un projet représentant un investissement total de **300** millions de dollars avec l'obligation de respecter un contenu québécois sur l'investissement de **60%**;
- Des redevances annuelles aux municipalités totalisant un montant de **250 000\$** (équivalent à environ 5 % des bénéfices),
  - Ces montants seront versés annuellement pendant **20** ans, soit la durée du contrat d'approvisionnement avec Hydro-Québec Distribution;
  - Cela représente plus de **5 millions de dollars** qui seront injectés directement dans les coffres municipaux durant la période d'exploitation du parc éolien;
  - Les frais d'entretien des installations et des routes d'accès sont à la charge de Kruger;
- Des retombées directes pour les commerçants, entrepreneurs et contracteurs locaux (achat de matériel, hébergement, nourriture, services, etc.);
- De **50 à 70** emplois créés durant les 18 à 24 mois de construction;
- De **8 à 10** emplois permanents créés pour entretenir les installations.

# Extension de la zone d'étude

- Les études nous ont permis d'identifier de nouvelles contraintes :
  - Préoccupations de la population, notamment face aux impacts visuels et sonores;
  - Le RADAR NavCan de Dorval;
  - Les inventaires de chauves-souris;
  - Les inventaires de systèmes de télécommunications;
  - Les inventaires géotechniques;
  - Les érablières;
  - Les changements de législation municipale.
- En conséquence, la zone d'étude à dû être étendue

# Extension de la zone d'étude

## Les nouvelles zones mises à l'étude



# Avancement du projet

- Intégration des préoccupations de la population, notamment face aux impacts visuels et sonores; (SNC-Lavalin et Kruger Énergie);
- Les mesures de vents (Hélimax Énergie);
- Les études géotechniques (Inspect-Sol);
- Les oiseaux (SNC-Lavalin);
- Les chauves-souris (Envirotel);
- Les télécommunications (YRH);
- Les radars (LPS Aviation).

# Avancement du projet

## Les préoccupations du public

### • Impact sonore :

- Nous avons faits des mesures sur terrain pour connaître le bruit ambiant (SNC-Lavalin);
- Nous tenons compte d'un niveau maximal de 40dBA dans tous nos exercices de configuration d'éoliennes (Hélimax).

### • L'intégration visuelle :

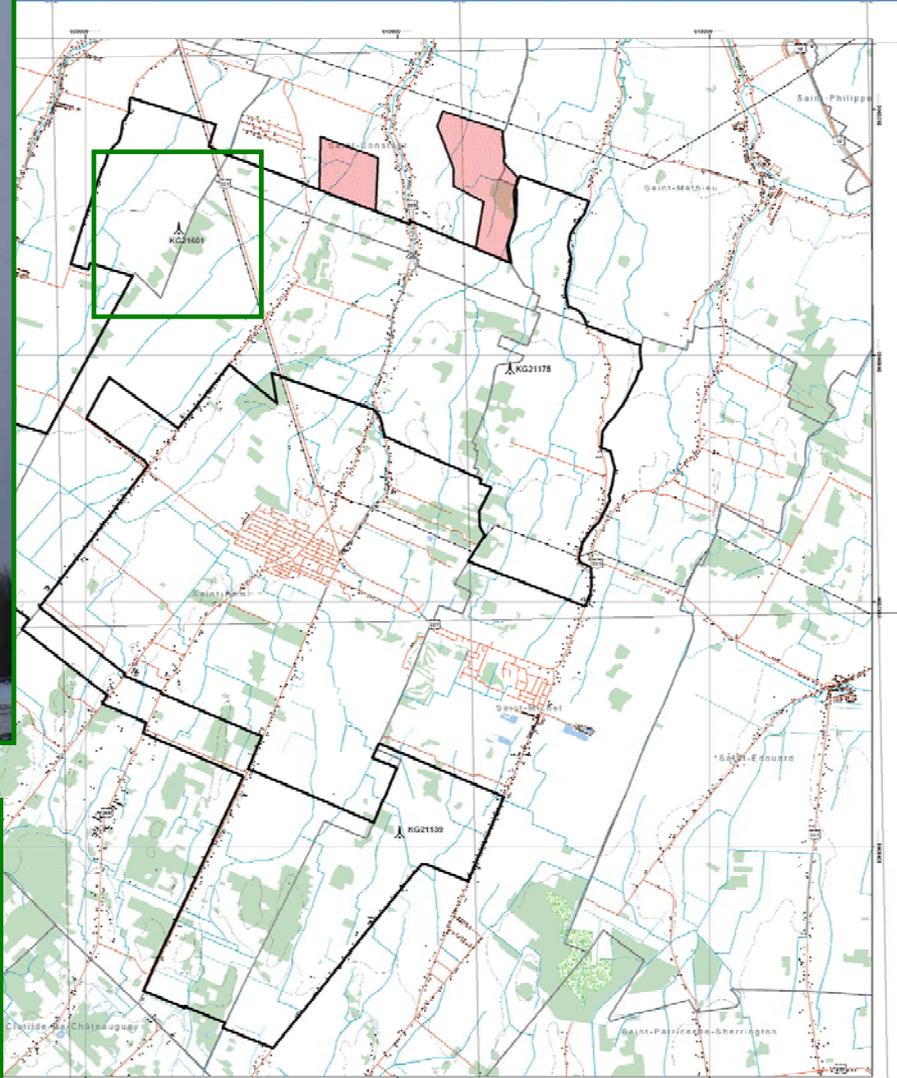
- Un total de 11 organismes ont été contactés pour connaître leurs préoccupations incluant les 6 municipalités et les 2 MRC concernées (SNC Lavalin et Kruger Énergie);
- Nous avons ajusté nos configurations afin d'harmoniser le projet au paysage (SNC-Lavalin, Hélimax et Kruger Énergie);
- Nous sommes à étudier la question de façon plus approfondie par la production de photomontages et l'intégration de toutes les préoccupations des parties consultées.

### • La distance aux résidences :

- Suite à nos consultations publiques, nous visons au développement de ce projet à plus de 750 m de toutes résidences;
- La majorité des éoliennes se trouvent plus loin que 750m de la plus proche résidence.

Un nouveau mât de 85m

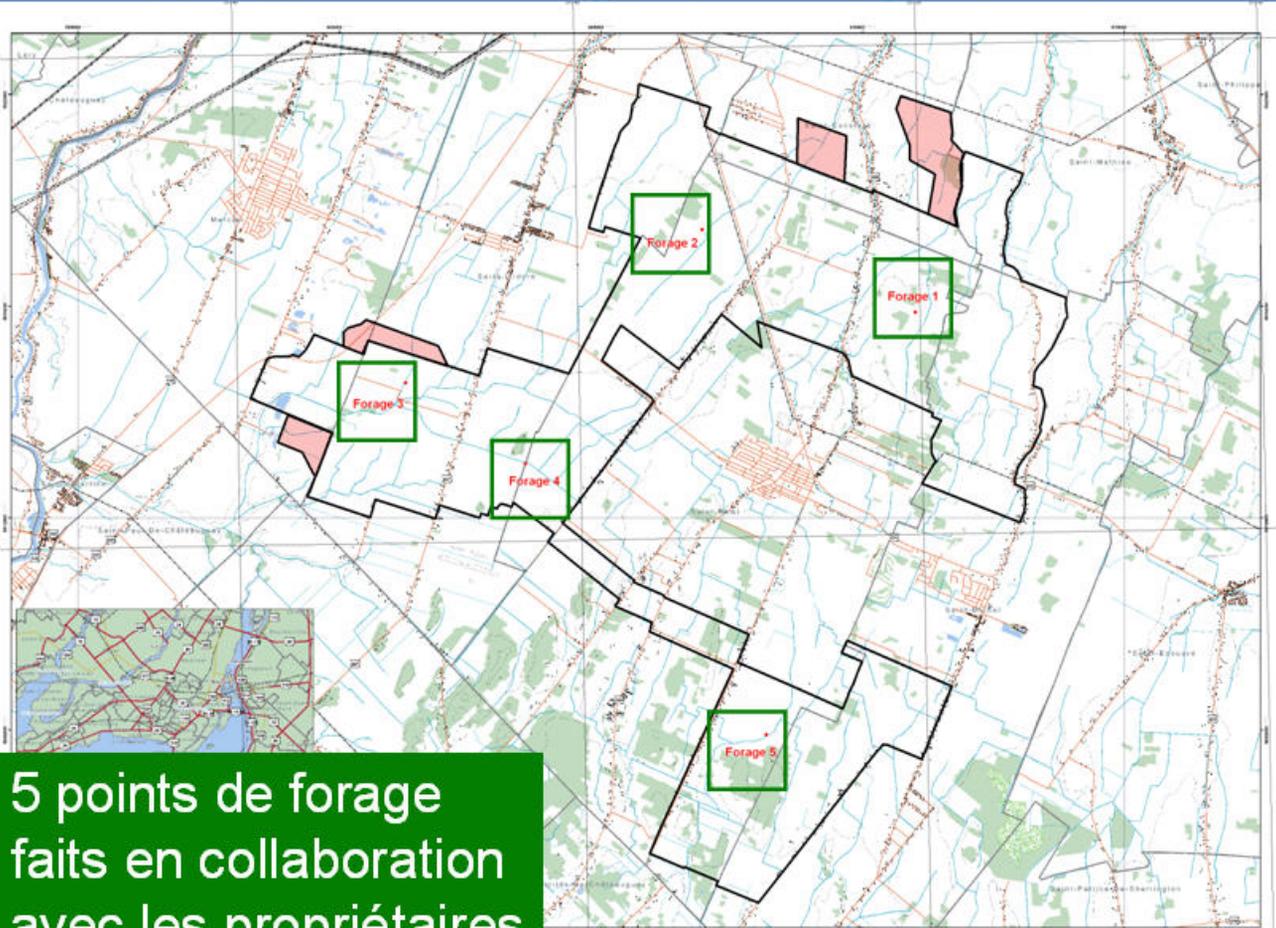
ent du projet  
du régime de vent



3 mâts de mesure  
maintenant en  
activité grâce à 3  
propriétaires

# Avancement du projet

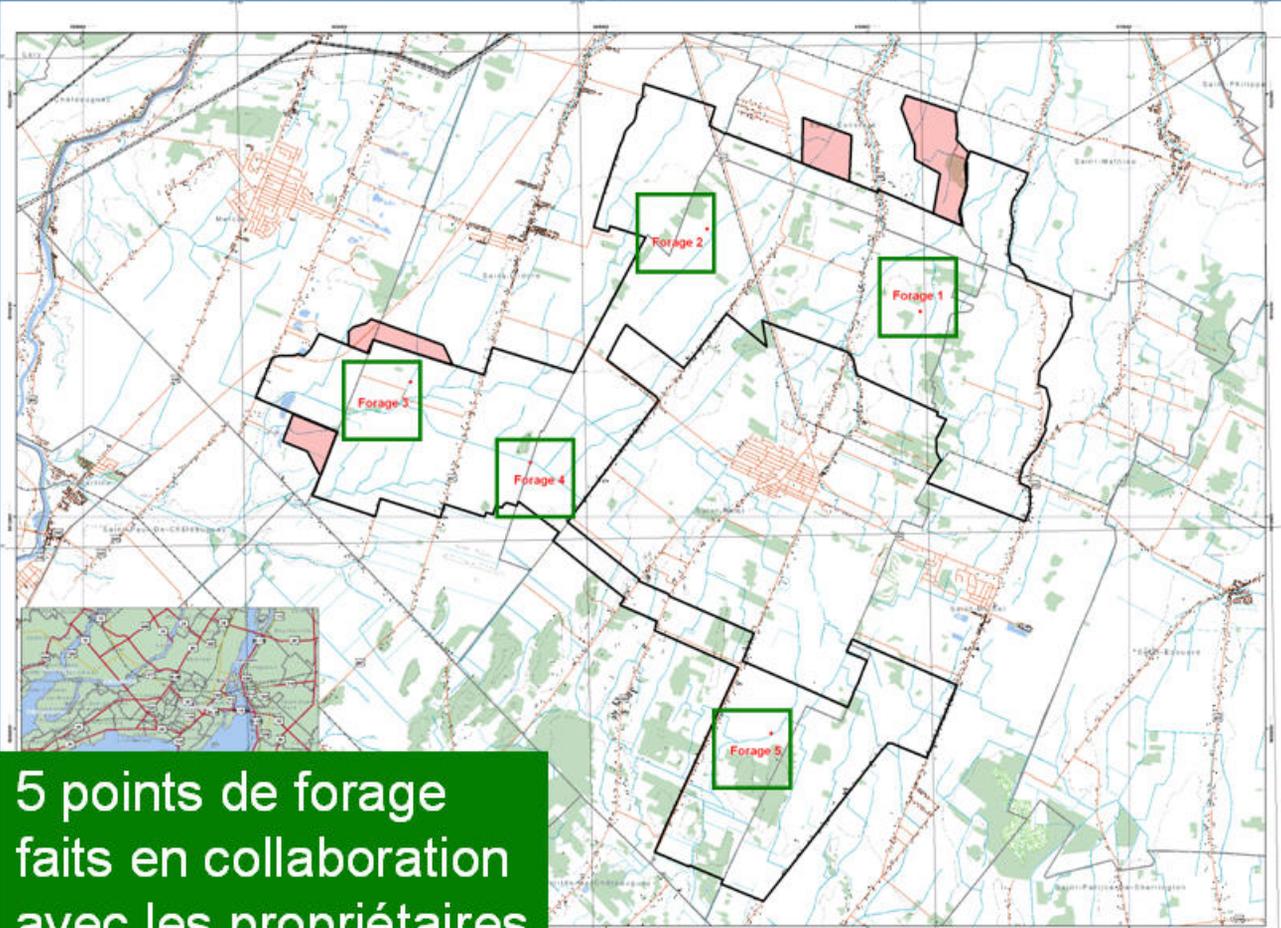
## Les études géotechniques



5 points de forage  
faits en collaboration  
avec les propriétaires

# Avancement du projet

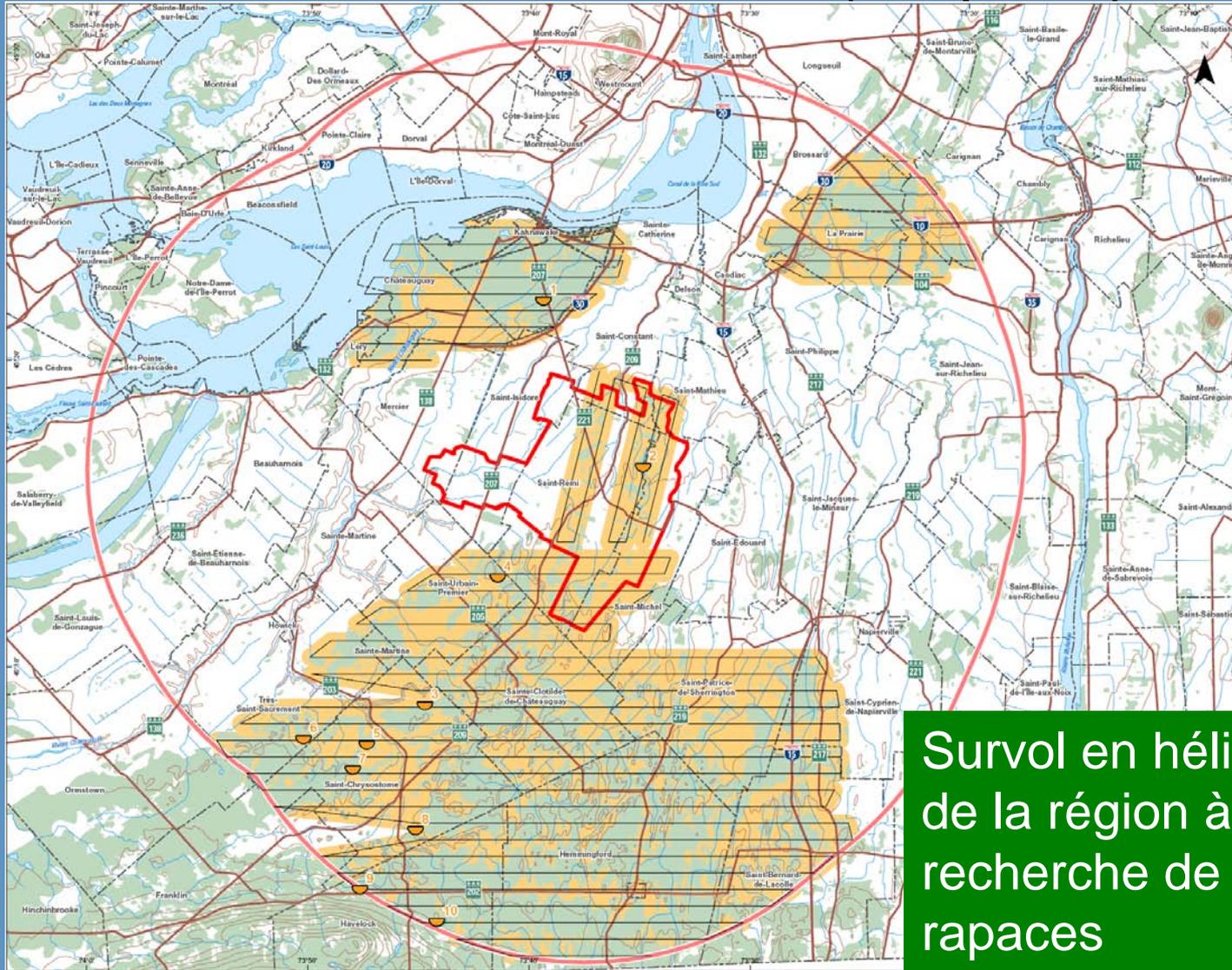
## Les études géotechniques



5 points de forage  
faits en collaboration  
avec les propriétaires

# Avancement du projet

## Les inventaires d'oiseaux (hélicoptéré)

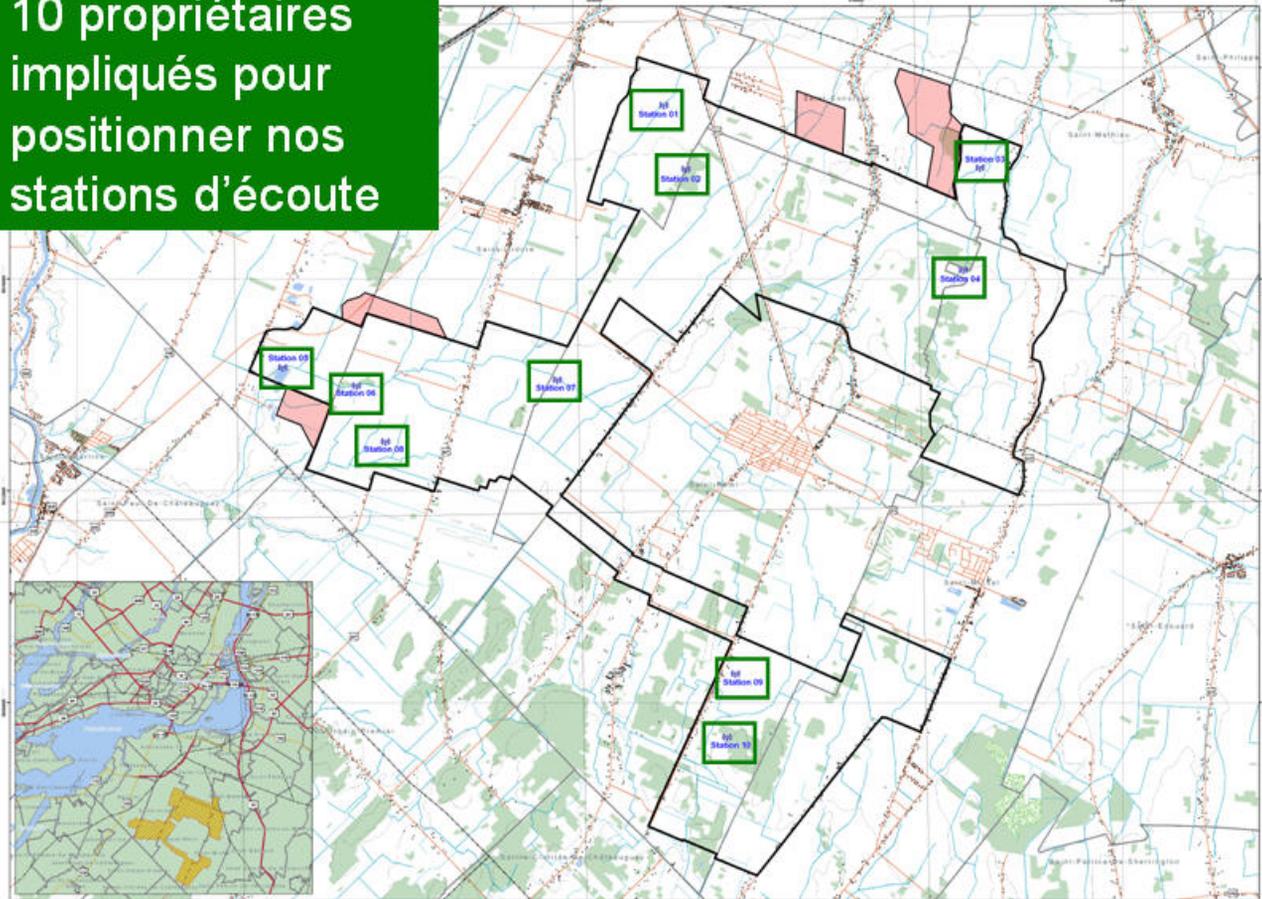


Survol en hélicoptère  
de la région à la  
recherche de nids de  
rapaces

# Avancement du projet

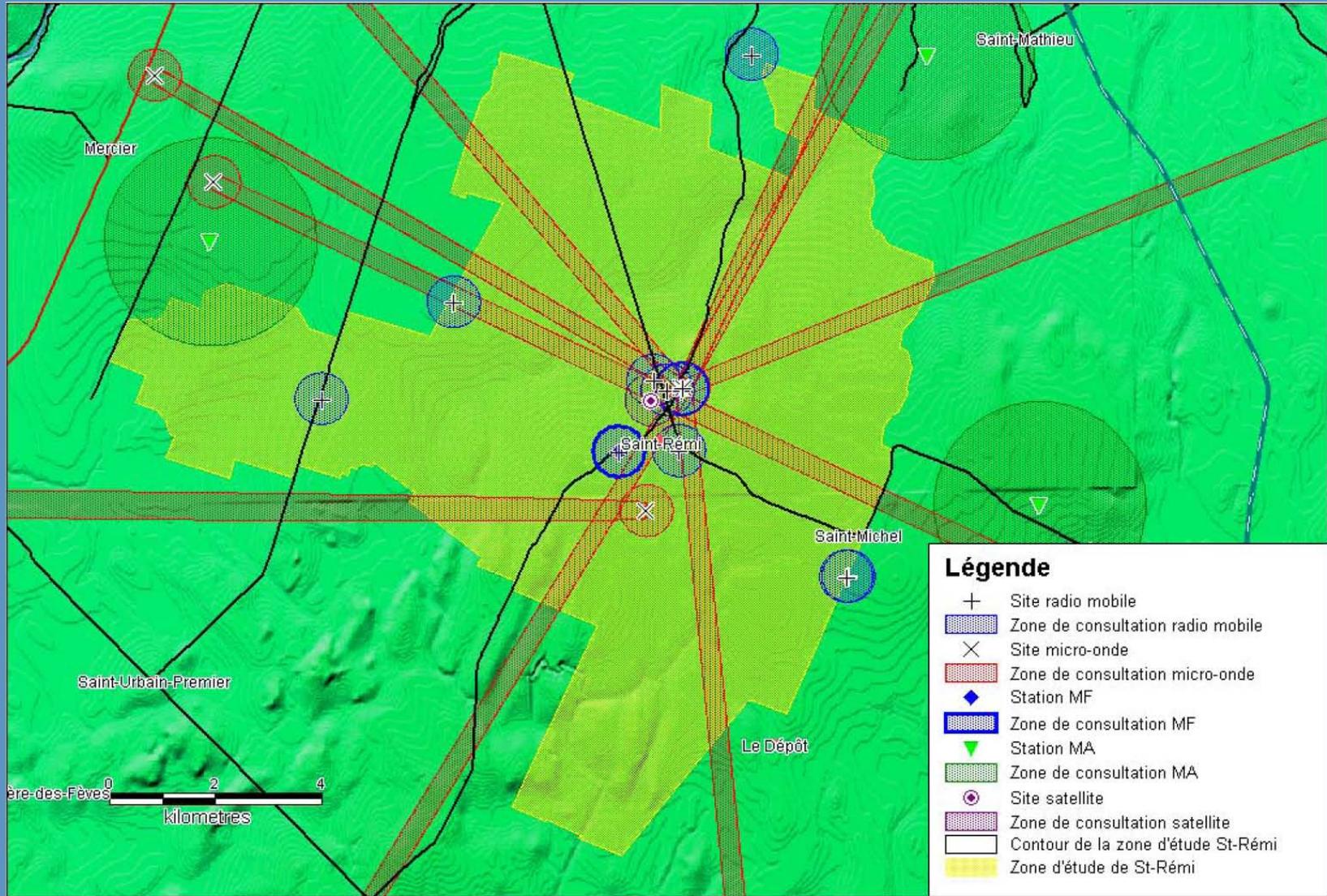
## Les inventaires de chauves-souris

10 propriétaires  
impliqués pour  
positionner nos  
stations d'écoute



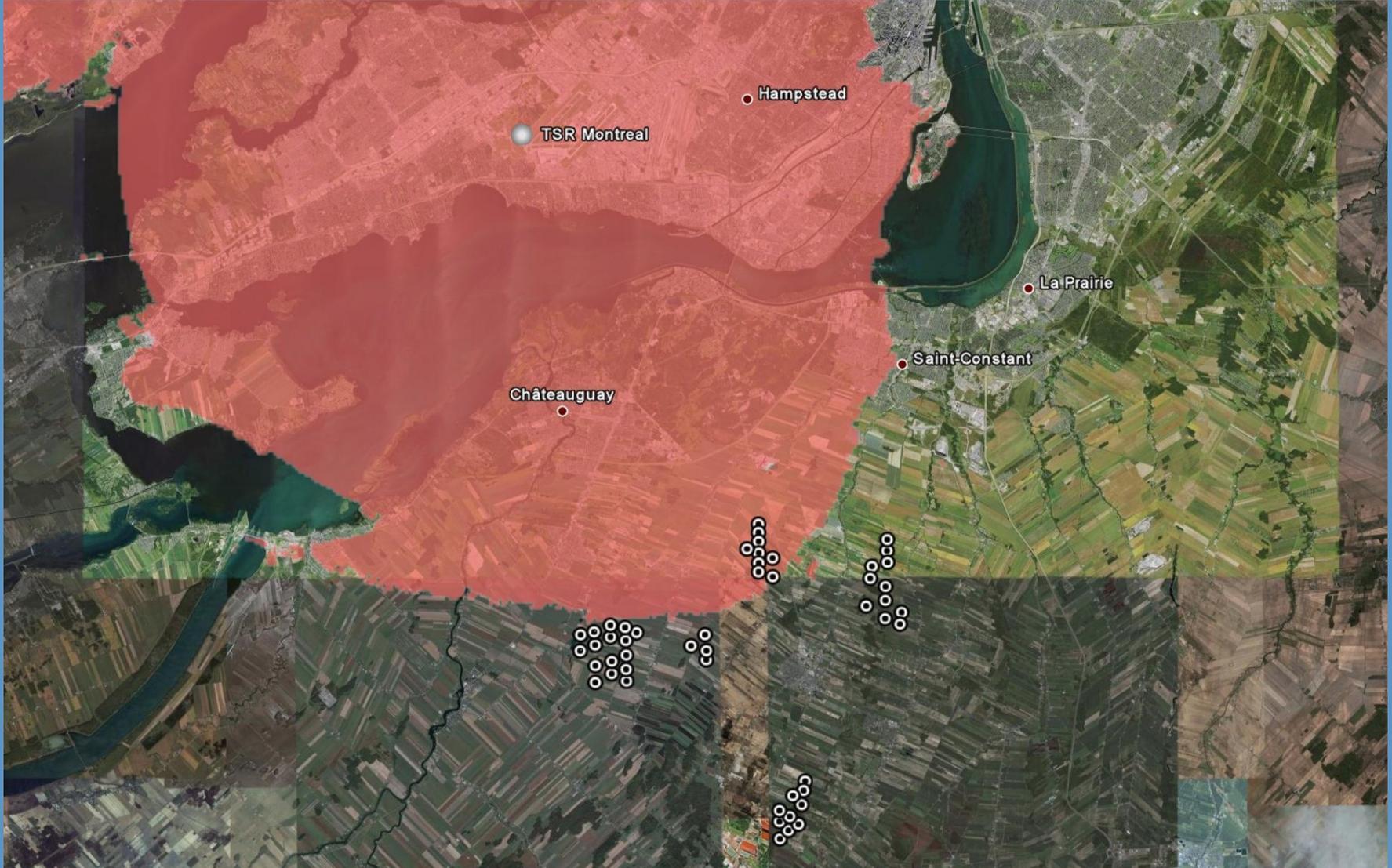
# Avancement du projet

## Les études portant sur les télécommunications



# Avancement du projet

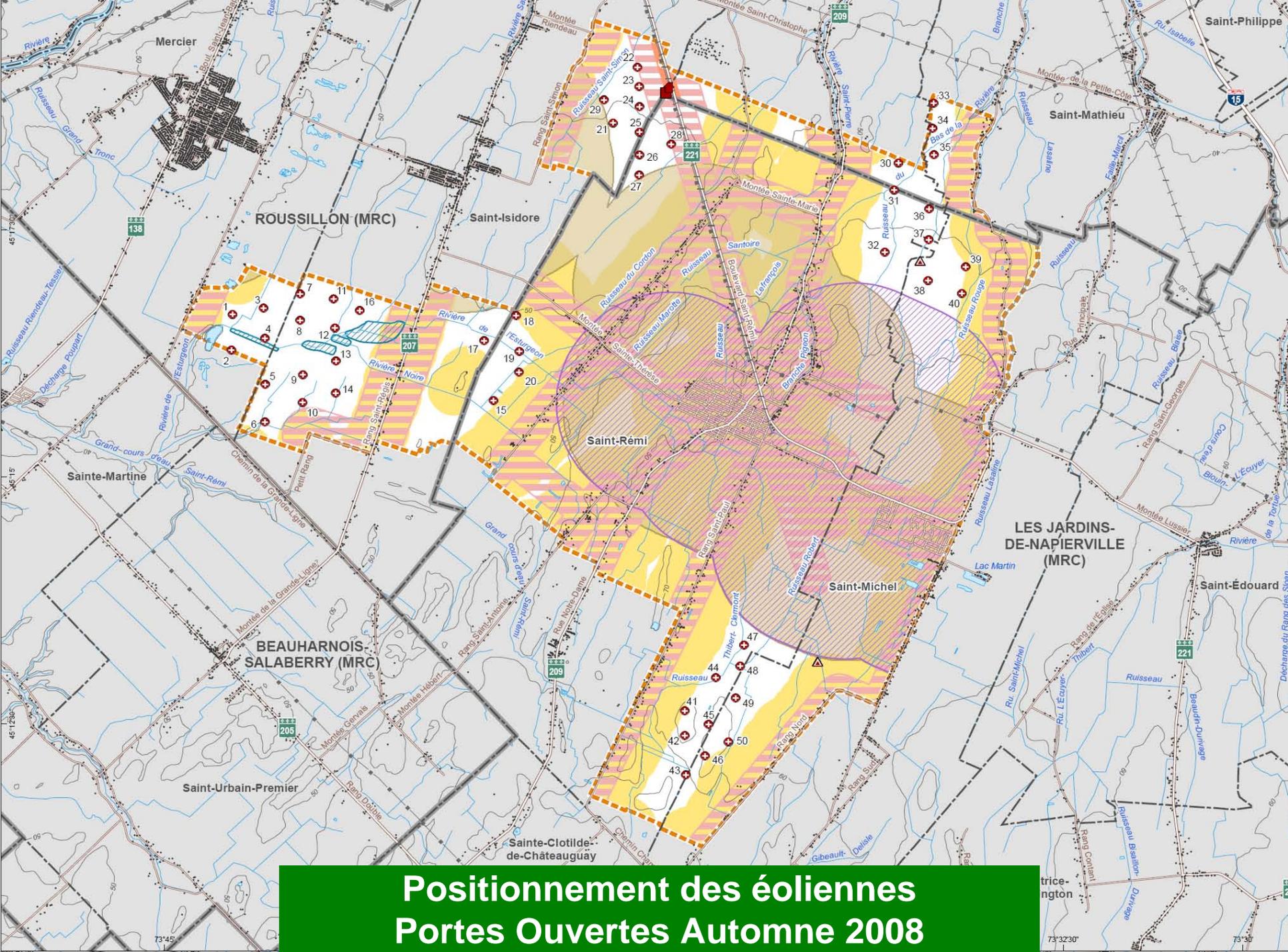
## Étude portant sur le RADAR NavCan de Dorval



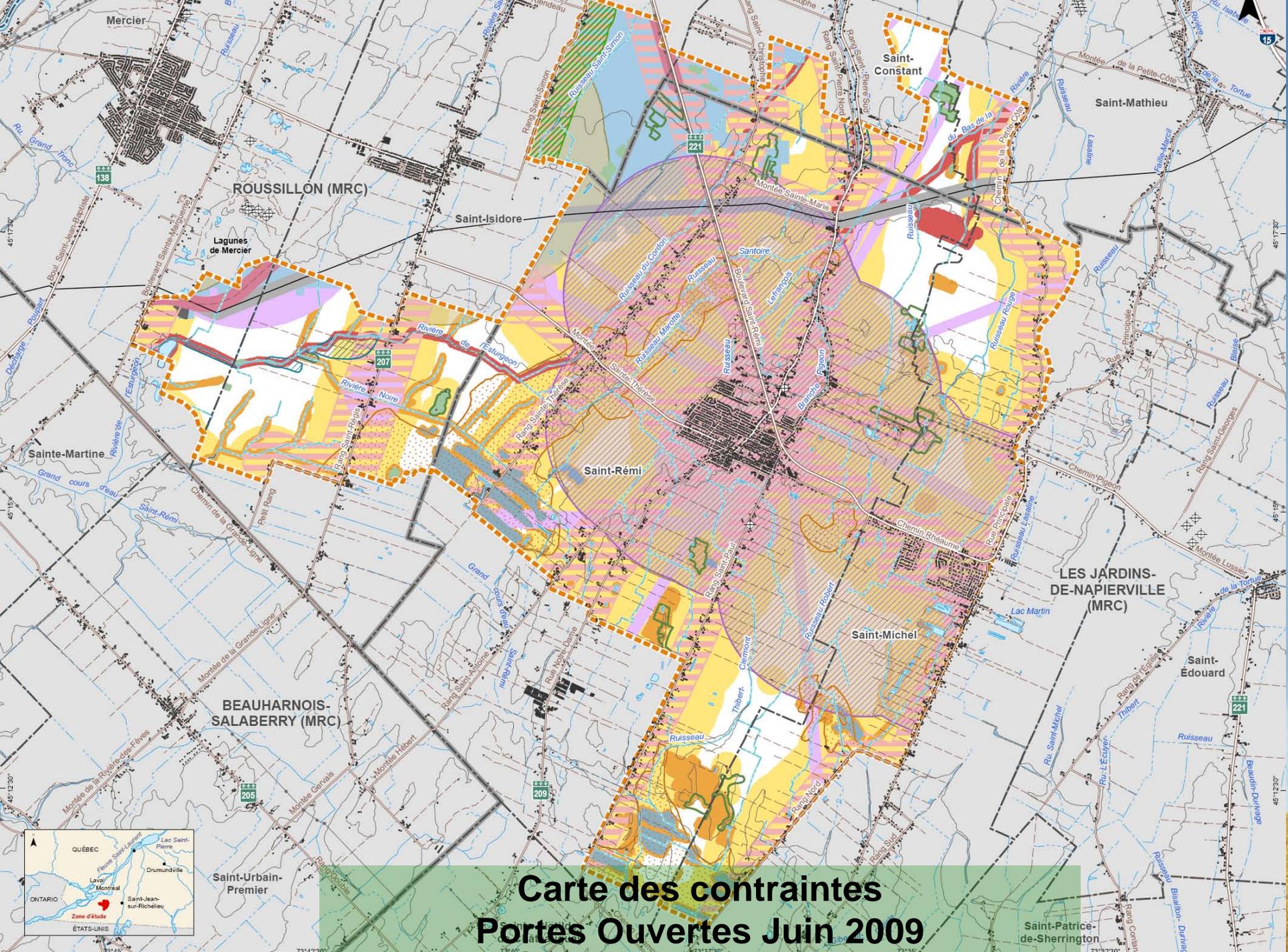
# Le positionnement d'éoliennes

- Optimiser le positionnement en fonction :
  - Des zones d'implantation identifiées lors de l'analyse des contraintes;
  - De la modélisation des vents aux différents sites;
  - Des exigences d'intégration au paysage;
  - Des exigences attendues de la CPTAQ;
- A venir :

**Le micro-positionnement sur chaque site en collaboration avec chaque propriétaire concerné**



**Positionnement des éoliennes  
Portes Ouvertes Automne 2008**



ROUSSILLON (MRC)

Lagunes de Mercier

Saint-Isidore

Saint-Constant

Saint-Mathieu

Sainte-Martine

Saint-Rémi

Saint-Michel

LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE (MRC)

BEAUHARNOIS-SALABERRY (MRC)

Saint-Urbain-Premier

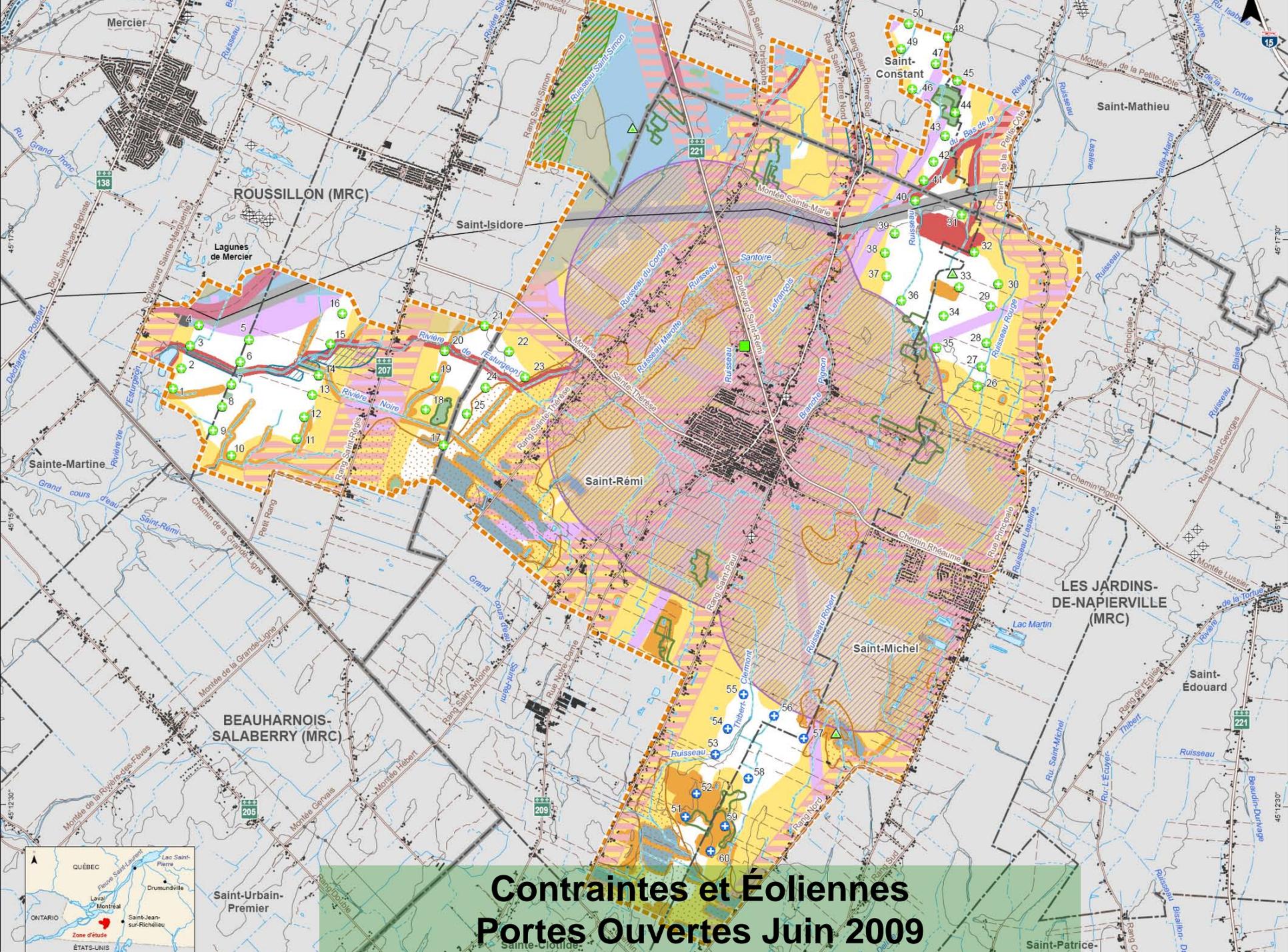
Saint-Edouard

Saint-Patrice-de-Sherrington



# Carte des contraintes Portes Ouvertes Juin 2009





# Contraintes et Éoliennes

## Portes Ouvertes Juin 2009



BEAUHARNOIS-SALABERRY (MRC)

ROUSSILLON (MRC)

LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE (MRC)

Saint-Mathieu

Saint-Rémi

Saint-Michel

Saint-Urbain-Premier

Saint-Édouard

Saint-Patrice

Saint-Constant

Mercier

Saint-Isidore

Sainte-Martine



45° 12' 30"

45° 17' 30"

45° 15'

45° 15'

45° 15'

45° 12' 30"

45° 17' 30"

45° 15'

45° 15'

45° 15'

# Prochaines Étapes

Rencontres publiques (portes ouvertes)	Juin 2009
Inventaires fauniques d'été	Été 2009
Finalisation des études d'ingénierie	Été 2009
Dépôt de l'étude d'impact	Septembre 2009
Dépôt de documents de PAE	Fin 2009

# Étapes spécifiques aux propriétaires

Demande d'accès aux terrains pour compléter les  
inventaires fauniques  
Rencontres individuelles

Printemps/Été 2009  
Été 2009

# POUR NOUS REJOINDRE

## KRUGER ÉNERGIE

- Ligne sans frais : 1 866 268 3603
- Internet : KE\_Monteregie@krugerenergie.com
- Un nouveau site Internet

<http://projeteolienmonteregie.com/>

Monsieur Michel Vermette  
(450) 278-4108

**Avez-vous des questions ?**